

Etude environnementale dans le cadre de la révision du P.L.U. de la commune de Laroque-des-Albères (66)

— Diagnostic des habitats naturels, de la faune et de la flore
et analyse des enjeux environnementaux —



Les Ecologistes de l'Euzière
Domaine de Restinclières
34730 Prades-le-Lez
Tél : 04 67 59 54 62
Fax : 04 67 59 55 22
E-mail : euziere@euziere.org

Janvier 2009

• Introduction		
Rappel du contexte	3	
Objectifs	3	
Méthodologie	4	
• Approche descriptive et analytique globale		
Localisation de la zone d'étude	5	
Statuts de protections et d'inventaires	6	
Géologie et géomorphologie	6	
Relief	8	
Hydrographie	8	
Occupation du sol	8	
• Analyse des habitats naturels	9	
Etage montagnard	10	
Etages méso et supra-méditerranéens	14	
Plaine méditerranéenne	18	
Carte des habitats naturels	23	
• La flore		
Flore patrimoniale	24	
Espèces végétales à caractère envahissant	29	
• La faune	31	
• Analyse des enjeux	34	
Carte de l'intérêt patrimonial des habitats	35	
Carte des enjeux de gestion et de protection	36	
• Fiches action		
Gestion pastorale des estives	38	
Plan de gestion des cours d'eau	39	
Gestion des espèces végétales invasives	39	
Maîtrise de l'urbanisation	40	
Gestion forestière durable	43	
Gestion des boisements de Chêne-liège	43	
Code de bonnes pratiques agricoles	44	
Gestion des prairies et friches	44	
Animation des actions et réflexion collective	45	
Suivi et évaluation des actions	45	
• Annexes		
<i>Annexe 1 : Liste des espèces végétales recensées</i>	<i>46</i>	
<i>Annexe 2 : Liste des espèces animales recensées</i>	<i>59</i>	
<i>Annexe 3 : Présentation de structures ressources</i>	<i>67</i>	

Rappel du contexte

La commune de Laroque-des-Albères souhaite disposer d'un état des lieux global du patrimoine naturel à l'échelle de son territoire. L'objectif est de prendre en compte de façon concrète et homogène les milieux naturels et les espèces animales et végétales dans les différents documents d'urbanisme et en particulier dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU).

L'association Les Ecologistes de l'Euzière a donc été mandatée par la commune pour réaliser un diagnostic environnemental sur les habitats naturels, la faune et la flore afin d'identifier les secteurs remarquables du territoire de Laroque-des-Albères.

Le deuxième volet d'intervention vise à proposer une réflexion autour de la préservation des espaces péri-urbains (maîtrise de l'urbanisation, outils de protection du patrimoine et des paysages...).

Cette étude a été réalisée par Julien BARATAUD, Thibaut SUISSE, Audrey BENAVENT et Damien IVANEZ, chargés de mission à l'association Les Ecologistes de l'Euzière.

Objectifs

L'objectif principal de cette étude est de présenter les résultats du diagnostic réalisé afin de cibler au mieux les enjeux réels sur les milieux identifiés en termes d'habitats naturels, d'espèces animales et végétales et, en particulier, concernant les éléments bénéficiant d'un statut de protection.

Les objectifs principaux de cette étude sont donc :

1. **d'inventorier la flore et les principaux groupes de faune** (oiseaux, amphibiens, reptiles, mammifères hors chiroptères, principaux groupes d'insectes) et de décrire les grandes unités écologiques présentes sur l'ensemble de l'aire d'étude ;
2. **d'évaluer et de définir la qualité écologique** de chacun des grands habitats et de cartographier les éléments remarquables ;
3. **d'analyser les sensibilités** du milieu naturel et d'identifier les entités naturelles homogènes sur le territoire ;
4. **de proposer des pistes d'action en termes de conservation ;**
5. **de faire le point sur les outils de protection du patrimoine et du paysage les plus appropriés au contexte communal.**

Méthodologie

D'une manière générale, l'étude s'est déroulée en 4 phases.

• Synthèse bibliographique et analyse de l'existant :

Ce travail préalable a permis de contacter les structures susceptibles de disposer d'informations et en particulier le Conservatoire Botanique National Méditerranéen en vue de connaître les espèces végétales d'intérêt patrimonial éventuellement présentes sur la commune. Le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR), l'Office pour la Protection des Insectes et de leur Environnement (OPIE LR) ainsi que Philippe Geniez et Marc Cheylan ont également été sollicités pour les données faunistiques.

Une analyse des documents cartographiques mis à disposition par la commune a été effectuée en parallèle. Des recherches bibliographiques d'ordre général sur l'écologie et la fonctionnalité de cette portion géographique du massif des Albères et de la plaine roussillonnaise sont venues compléter la synthèse.

• Prospections de terrain :

Les prospections de terrain ont été réalisées en dehors des zones urbaines. L'ensemble du territoire communal a été prospecté, avec un effort particulier sur les secteurs à fort potentiel écologique déterminés lors de la phase de synthèse bibliographique ainsi que sur les secteurs péri-urbains sur lesquels la commune souhaite mettre en oeuvre des outils de protection durable du patrimoine et des paysages.

Au total, ce sont 12 équivalents-journées de terrain qui ont ainsi été effectués entre juin et août 2008 afin d'inventorier la flore, la faune et d'établir la cartographie des habitats naturels selon la nomenclature en vigueur CO-RINE Biotopes. Une correspondance avec la typologie Natura 2000 (EUR15) a été faite le cas échéant.

Les inventaires floristiques ont été réalisés selon la typologie BNFF établie par Benoît BOCK. Les espèces recensées sont annexées au document final.

Les espèces animales rencontrées ont été notées, les prospections ayant essentiellement portées sur les oiseaux, les reptiles, les mammifères et les principaux groupes d'invertébrés.

Il est à noter que l'absence de prospections en période printanière n'a pas permis de réaliser des inventaires exhaustifs pour certains groupes d'espèces. Il serait donc intéressant de pouvoir mener des inventaires complémentaires ciblés sur la flore vernale et les oiseaux nicheurs au printemps 2009.

• Analyse des résultats et évaluation des enjeux environnementaux :

Les relevés de terrain ont permis d'établir un diagnostic précis de la commune et notamment de dégager les secteurs présentant des enjeux en termes de conservation du patrimoine naturel.

Ces enjeux, définis en croisant l'intérêt patrimonial et les menaces pesant sur les habitats, ont ensuite été retranscrits sous forme cartographique.

• Propositions d'objectifs de gestion et d'aménagement :

En fonction des enjeux mis en évidence, des solutions d'aménagements ou de protection sont proposées pour atteindre des objectifs visant à prendre en compte au mieux le patrimoine naturel dans le développement de la commune.

Un inventaire des outils réglementaires disponibles a également été réalisé et commenté en fonction des possibilités offertes par le contexte communal.

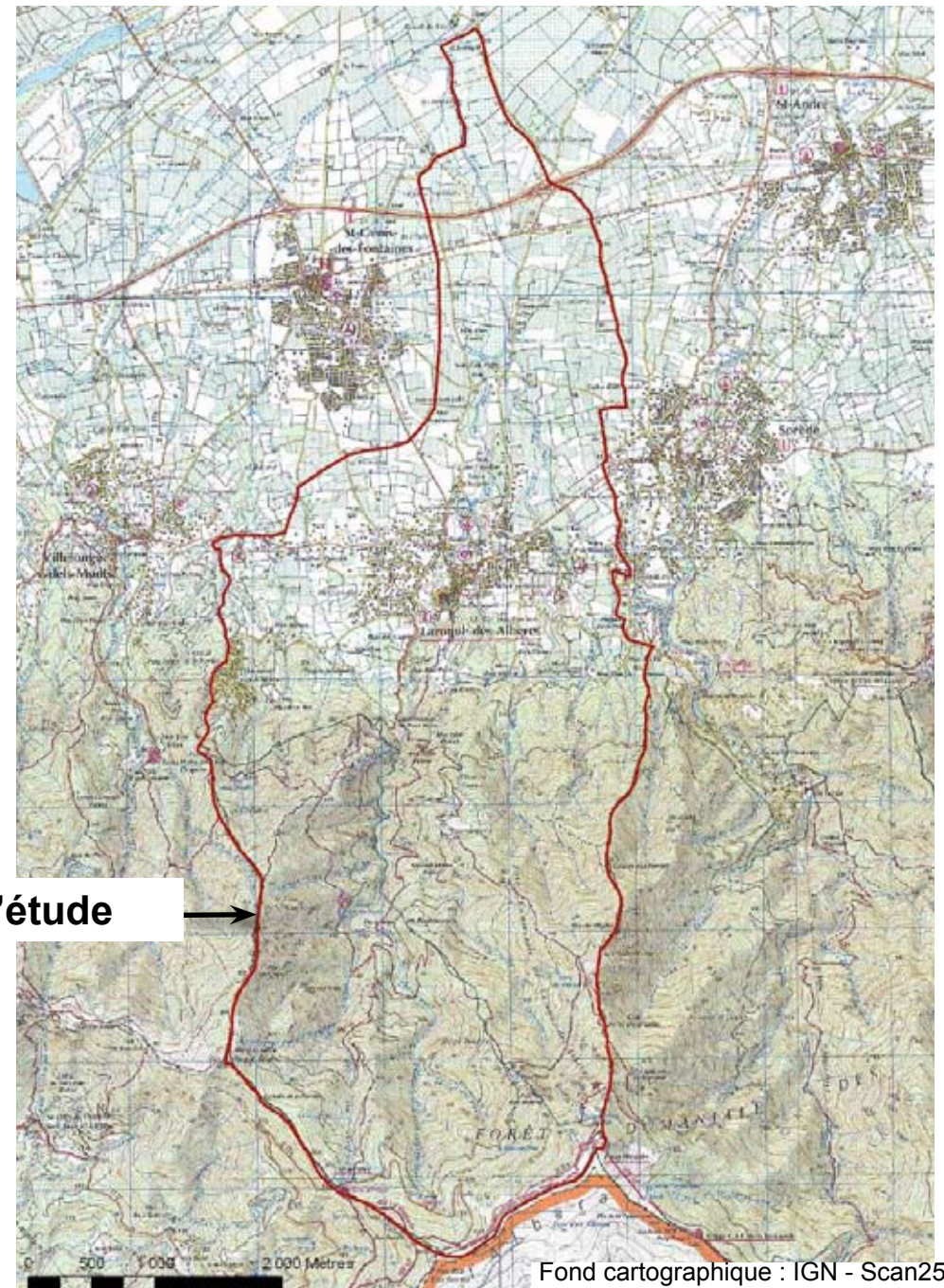
Localisation de la zone d'étude

La commune de Laroque-des-Albères est localisée près de la frontière espagnole, au sud de Perpignan, au niveau du massif des Albères.

D'une superficie de 2 038 hectares, la commune se trouve à l'interface entre la plaine du Roussillon et le massif des Albères. La plaine est située sur un fossé d'effondrement dont la formation est contemporaine de celle des Pyrénées et qui s'est comblé durant l'ère tertiaire et l'ère quaternaire de matériaux détritiques et d'alluvions. Le massif des Albères est un massif schisteux de formation pyrénéenne qui atteint son point culminant au Puig Neulos (1 256 m), située sur la commune de Laroque-des-Albères.



Zone d'étude



Statuts de protection et d'inventaires

La commune de Laroque-des-Albères présente un patrimoine naturel très riche comme en témoignent les nombreux périmètres d'inventaire recensés sur le territoire. On note ainsi la présence sur la commune de deux Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) de type 1, deux ZNIEFF de type 2, et une Zone d'Importance pour la Conservation des Oiseaux (ZICO).

Ces différents périmètres d'inventaire du patrimoine naturel remarquable englobent tout le sud de la commune, à partir du village et jusqu'à la frontière espagnole (cartes page suivante).

Zones naturelles d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF)		
Type	Nom	Code
1	Ravin du Pic d'Aureilles	0065-0006
1	Crêtes des Albères	0065-0001
2	Forêt de Chêne-liège des Albères	0071
2	Forêts d'altitude des Albères	0065
Zone d'importance pour la conservation des oiseaux (ZICO)		
Type	Nom	Code
-	Massif des Albères	LR 10

Il est à noter que les ZNIEFF de deuxième génération sont en cours d'actualisation. Les nouveaux périmètres devraient rapidement être validés et des modifications sont éventuellement à prévoir par rapport aux ZNIEFF de première génération.

Géologie et géomorphologie

La commune de Laroque-des-Albères s'étend du Nord au Sud depuis la plaine du Roussillon jusqu'à la crête sommitale du Massif des Albères.

Ici, la plaine du Roussillon, viticole et arboricole, est constituée de terrains quaternaires, meubles, en pente très douce vers le nord ou plats, essentiellement représentés par des cailloux siliceux issus des reliefs des Albères. Cette formation très peu épaisse, quelques mètres seulement, peut contenir une petite nappe, qui se ressuie mal si les cailloux sont mélangés à une fraction argileuse importante, et donne alors, dans les creux, des sols hydromorphes, humides en hiver, très durs en été.

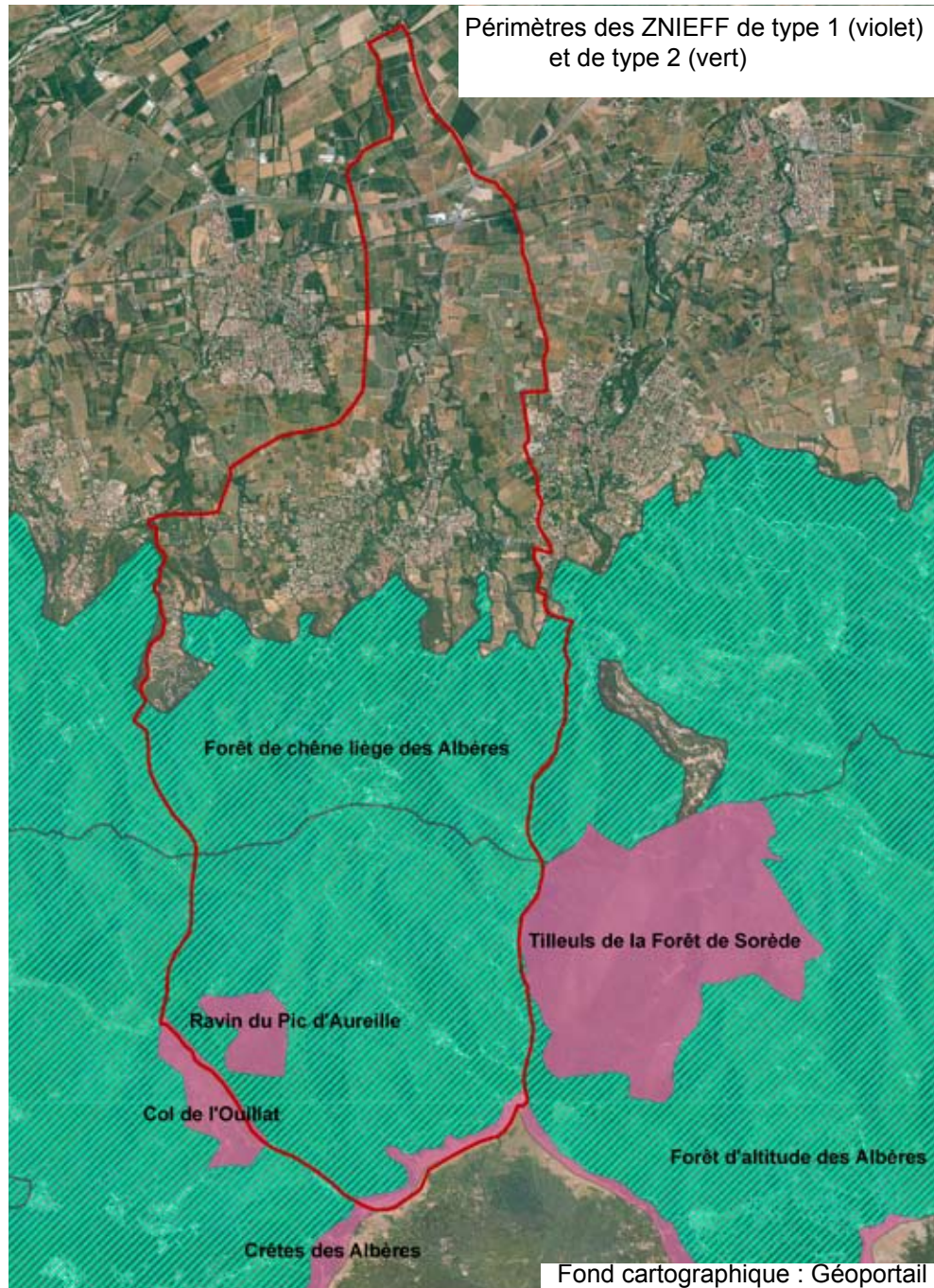
Cette plaine est entaillée par des ravines étroites, profondes parfois de plusieurs dizaines de mètres, qui laissent apparaître les terrains sous-jacents argileux du Pliocène. Elles sont sombres, humides, non cultivées et envahies de broussailles et de chênes blancs.

La plaine est séparée du Massif des Albères par une faille Est – Ouest réputée sismique au quaternaire.

Le versant nord du Massif des Albères, sur la commune, est représenté par des roches cristallines acides datant de l'ère primaire.

Ce sont essentiellement des granites, souvent affleurant, ou laissant en place des arènes granitiques irrégulièrement réparties, fournissant une réserve d'eau faible mais pérenne.

Les schistes sont très représentés, donnant, dans les légers replats, un sol plus humifère et plus argileux que le granite. Ailleurs, ils sont entaillés de profondes vallées perpendiculaires aux crêtes mises à nu par l'érosion.



Relief

Le gradient altitudinal important sur la commune explique une grande partie de la diversité biologique et écologique du patrimoine naturel.

La partie nord de la commune se rattache à la plaine du Roussillon et son altitude varie entre 30 et 100 mètres d'altitude, avec un relief très peu prononcé.

A partir du bourg, la partie sud de la commune présente un relief très important, avec des vallons très encaissés, des zones de falaises et le point culminant du massif des Albères, le Puig Neulos qui domine la plaine du haut de ses 1 256 mètres d'altitude.



Le gradient altitudinal, source de diversité biologique

Hydrographie

Quatre ruisseaux principaux prennent leur source au sud de la commune (Correc del Coll de l'Ullat, Correc del Roc del Tres Termes, Correc de les Teixoneres et Correc de Mata Porcs). Ces ruisseaux évoluent sous couvert forestier dans des vallons très encaissés formant des gorges.

Les trois premiers ruisseaux se rejoignent en amont du bourg pour former le Ribera de la Roca qui traverse le bourg à l'ouest du centre ancien et forme ainsi une coulée verte au milieu des espaces urbanisés.

Le Correc de Mata Porcs rejoint ensuite la Ribera de la Roca quelques kilomètres en aval du village pour ensuite rejoindre le ruisseau de Villelongue qui constitue la limite nord de la commune avant de se jeter dans le Tech.

Ces cours d'eau présentent un régime torrentiel dont le débit est fortement corrélé aux précipitations sur le massif des Albères.



Ribera de la Roca en amont du bourg

Occupation du sol

D'une manière générale, le territoire communal est composé de deux entités principales : la plaine du Roussillon, très agricole et anthropisée, et le massif des Albères, composé de vallons très encaissés sur lesquels les activités humaines sont quasiment inexistantes.

Les milieux naturels ou semi-naturels* sur le territoire communal sont ainsi concentrés dans la partie sud de la commune alors que les milieux agricoles et urbains sont concentrés dans sa partie nord. Les activités agricoles, souvent intensives, sont principalement représentées par les cultures de la vigne et des arbres fruitiers (pêchers, abricotiers, cerisiers, amandiers...).

**On entend par habitats semi-naturels les espaces influencés par l'homme et qui ne peuvent être préservés que par le maintien des activités humaines traditionnelles qui ont permis leur formation.*

Par exemple : les pelouses sommitales des Albères sont des habitats qui n'existent que parce qu'elles sont soumises à des activités pastorales.

Les habitats naturels

Les prospections n'ont concerné que les milieux naturels, semi-naturels ou agricoles. L'habitat urbain, dense ou non, et les propriétés privées isolées sur de grandes parcelles ont été classés sans distinction en zones urbaines.

Les relevés de terrain ont permis d'identifier 19 habitats naturels ainsi que 10 habitats anthropiques (zones agricoles et urbanisées) au sein de la zone d'étude. Les principaux habitats sont décrits ci-après selon la nomenclature en vigueur CORINE Biotopes.

Habitat au sens CORINE Biotopes	Code CORINE	Code Natura 2000	Superficie* (hectares)	Proportion (% de la zone)
ÉTAGE MONTAGNARD				
Landes à Genêt purgatif	31.842	5120	14,01	0,67
Prairies siliceuses à annuelles naines	35.21	-	23,63	1,12
Hêtraies acidiphiles	41.172	9120	289,40	13,76
Forêts mésophiles acidiphiles de Pins sylvestres	42.562	-	9,75	0,46
Reboisements en Pin laricio	42.67	-	21,53	1,02
Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes	62.211	8220	8,88	0,42
ETAGES MÉSO ET SUPRAMÉDITERRANÉENS				
Maquis hauts de Méditerranée occidentale	32.311	-	107,03	5,09
Maquis bas à Cistes	32.34	-	en mosaïque fine avec les maquis hauts	
Pelouses siliceuses méditerranéennes	35.3	-		
Forêts mixtes de pentes et ravins	41.4	9180	44,97	2,14
Bois de Châtaigniers	41.9	9260	278,43	13,23
Galerie méridionales d'Aulnes	44.51	91E0	21,13	1,00
Suberaies catalano-languedociennes	45.216	9330	472,26	22,45
Falaises siliceuses catalano-languedociennes	62.26	8220	14,14	0,67
PLAINE MÉDITERRANÉENNE				
Fourrés médio-européens sur sol fertile	31.81	-	62,18	2,96
Prairies méditerranéennes subnitrophiles	34.81	-	18,98	0,90
Chênaies blanches occidentales	41.711	-	17,83	0,85
Galerie de Peuplier provenço-languedociennes	44.612	92A0	19,53	0,93
Peuplements de Canne de Provence	53.62	-	9,34	0,44

Habitat au sens CORINE Biotopes	Code CORINE	Code Natura 2000	Superficie* (hectares)	Proportion (% de la zone)
ZONES AGRICOLES ET URBANISÉES				
Cultures et maraichages	82.12	-	48,82	2,32
Oliveraies	83.11	-	5,79	0,28
Vergers à Amandier	83.14	-	11,82	0,56
Vergers méridionaux	83.152	-	90,68	4,31
Vignobles	83.21	-	152,03	7,23
Alignements d'arbres	84.1	-	10,49	0,50
Parcs et jardins	85	-	74,85	3,56
Zones urbaines et rudérales	86 et 87.2	-	161,06	7,66
Terrains en friche	87.1	-	115,27	5,48
TOTAL (habitats naturels et milieux urbains)				
	-	-	2103,85	100

ÉTAGE MONTAGNARD

.....

Cet étage de végétation, également appelé oroméditerranéen, occupe environ 1/5ème de la superficie communale. La végétation caractéristique de cet étage est la hêtraie qui apparaît à partir de 700 m d'altitude environ. Les autres habitats présents à ce étage occupent de très faibles superficies et correspondent le plus souvent à des utilisations pastorales (pelouses, landes) ou forestières (plantations).

Hêtraies acidiphiles

— Code CORINE Biotopes : 41.172 ; Code Natura 2000 : 9120 —

Les hêtraies constituent l'habitat climacique* de l'étage montagnard des Albères. La plupart des peuplements résultent d'une colonisation forestière assez récente et sont donc encore jeunes. Certaines zones, et notamment les plus accidentées, sont cependant plus anciennes (présence de vieux arbres, de bois mort au sol...).

**Le terme climacique est relatif au mot «climax», qui désigne, en écologie, l'état final d'une succession écologique. Un habitat climacique est donc l'habitat le plus stable dans les conditions abiotiques existantes (nature de la roche, du sol, températures, précipitations...). Dans ce cas-là, la hêtraie est un habitat en équilibre qui évolue très peu. Au contraire, une pelouse montagnarde, si elle n'est pas entretenue par le pâturage, évoluera très vite vers des habitats forestiers.*



Intérêt :

Les hêtraies sont des habitats d'intérêt communautaire qui présentent un intérêt écologique fort, notamment en zone méditerranéenne. L'intérêt patrimonial des hêtraies augmente avec l'âge et le degré de naturalité des peuplements.



Ainsi, un peuplement jeune, de quelques dizaines d'années, sera composé d'arbres assez serrés et de même âge. Peu de lumière arrive au sol et la végétation de sous-bois est donc éparse. La faune liée au bois mort est très peu présente, l'absence de vieux arbres ne permet pas la présence des cortèges d'oiseaux liés aux vieilles forêts.

Un vieux peuplement, de plusieurs centaines d'années, sera quant à lui beaucoup plus diversifié. En effet, le vieillissement et la mort des arbres permettent notamment :

- une régénération naturelle des hêtres à la faveur des châblis et donc la coexistence d'arbres d'âges différents dans la même parcelle. La diversité des niches écologiques, et donc la biodiversité en général, en seront accrues ;
- le développement d'une faune particulière et menacée, liée à la décomposition des arbres morts (insectes saproxyliques et champignons principalement) ;
- la présence de Pics qui creusent des cavités dans les vieux arbres, permettant ainsi le développement de tout un cortège d'espèces cavernicoles (chauves-souris, chouettes, mésanges...).



A la limite entre hêtraies et pelouses sommitales, la présence de hêtres « tortillards », aux branches biscornues et au port arbustif présente un intérêt patrimonial important lié aux conditions climatiques particulières. Plusieurs espèces d'insectes coléoptères rares et menacées affectionnent ce type de formation forestière.



Forêts mésophiles acidiphiles de Pins sylvestres

— Code CORINE Biotopes : 42.562 —

Les boisements de Pins sylvestres correspondent à des stades forestiers pionniers et résultent de la déprise des activités pastorales. Ces boisements assez jeunes accueillent encore de nombreuses espèces végétales de milieux ouverts.

Intérêt :

Ces boisements ne présentent pas d'intérêt patrimonial particulier. Ils participent cependant à la diversité des habitats forestiers présents sur la commune et permettent le développement d'insectes et d'oiseaux liés aux peuplements résineux, comme la Mésange noire (*Parus ater*) ou le Roitelet huppé (*Regulus regulus*).

Reboisements en Pin laricio

— Code CORINE Biotopes : 42.67 —

Ces reboisements assez anciens ont été réalisés avec succès et cette essence originaire de Corse semble très bien s'acclimater à proximité du col de l'Ullat.

Intérêt :

Même si ces boisements sont d'origines anthropiques, la taille et l'âge importants des arbres leur donnent un intérêt, notamment pour l'avifaune forestière.

Landes à genêt purgatif

— Code CORINE Biotopes : 31.842 ; Code Natura 2000 : 5120 —

Les landes composées presque exclusivement par le Genêt purgatif sont assez peu représentées et ne subsistent que dans des trouées forestières où le sol, plus squelettique qu'ailleurs, n'a pas permis à la forêt de se développer. Ces landes sont directement issues de l'abandon du pâturage sur les zones de pelouses et constituent un stade transitoire vers la forêt.

Intérêt :

Cet habitat est d'intérêt communautaire à l'échelle européenne. Même si localement, il peut être fréquent et étendu (massif du Madrès par exemple), il couvre une surface relativement réduite à l'échelle de la France.

Cet habitat doit être maintenu car il participe à la mosaïque de structure des habitats montagnards, et abrite notamment une faune particulière.

Les landes secondaires se développent toutefois au détriment de pelouses herbacées qui présentent également un intérêt écologique fort et assurent de plus une ressource pastorale plus importante.

L'état de conservation à privilégier sera donc une mosaïque entre les landes à Genêts et les pelouses montagnardes.

Prairies siliceuses à annuelles naines

— Code CORINE Biotopes : 35.21 —

Le maintien des pelouses sommitales des Albères est directement liée à la pérennité des activités pastorales. En effet, un abandon de ces pratiques conduirait très rapidement au boisement des crêtes par le Genêt purgatif et le Pin sylvestre, puis par le Hêtre.

Actuellement, la surface d'estive sur les crêtes a fortement diminué suite à



Plantain corne de cerf, *Plantago coronopus*



Canche caryophyllée,
Aira caryophyllea

l'absence d'entretien par les bergers (brûlages dirigés, coupes des accrus forestiers, défriches ponctuelles...). Cette absence d'entretien des estives conduit les bêtes à se concentrer sur des surfaces toujours plus restreintes, favorisant ainsi un surpâturage très important.

Cette pression pastorale trop importante induit d'importantes modifications des cortèges de faune et flore de ces pelouses. Ainsi, la flore est largement dominée par des espèces annuelles (comme la Canche caryophyllée - *Aira caryophyllea*) ou des plantes en rosette (comme le Plantain corne de cerf - *Plantago coronopus*). La diversité floristique y est de plus très faible et la valeur pastorale des espèces présentes est quasiment nulle.

On retrouve par endroits des traces de la végétation qui pourrait être pré-



Vue générale des pelouses sommitales du Puig Neulos et zoom sur la structure de la végétation composée principalement de plantes annuelles et en rosette, caractéristiques du surpâturage.

sente avec moins de pâturage, dans des interstices entre des gros blocs de rochers. On note alors des Fétuques (*Festuca sp.*), des Pâturins (*Poa sp.*)... qui sont des espèces prairiales à bonne qualité fourragère.

On voit alors l'équilibre qui peut exister entre la végétation et les activités humaines :

- si les activités pastorales, et donc les perturbations sur les habitats, diminuent, les pâturages évoluent vers des landes puis vers des boisements. Les ressources pastorales et l'intérêt patrimonial des habitats diminuent alors ;

- si les activités pastorales s'intensifient, la végétation change en faveur des plantes annuelles et en rosette. Les ressources pastorales et l'intérêt patrimonial des habitats diminuent également.

Intérêt :

Ces habitats de pelouses sont dans un mauvais état de conservation qui pose des problèmes, autant du point de vue de la biodiversité que du point de vue du maintien des activités pastorales.

Les crêtes des Albères abritent une faune et une flore rares et particulières. Le maintien de ces espèces est directement lié à la gestion des activités pastorales. Seule une baisse du chargement ou une augmentation des surfaces pâturables pourrait permettre le maintien de ces activités qui courent à leur propre perte en réduisant la ressource pastorale par le surpâturage.

Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes

— Code CORINE Biotopes : 62.211 ; Code Natura 2000 : 8220 —

Les affleurements rocheux et les parois de falaises situées dans l'étage de la hêtraie et sur les crêtes sont colonisés par une végétation montagnarde spécialisée et caractéristique des parois et falaises. On y trouve notamment la Doradille du Nord (*Asplenium septentrionale*), l'Alchémille des rochers (*Alchemilla saxatilis*)...

Intérêt :

Ces habitats de parois rocheuses sont des habitats d'intérêt communau-

taire qui présentent un intérêt patrimonial fort du fait de leur originalité écologique. Aucune menace potentielle n'a été mise en évidence.



Alchémille des rochers,
Alchemilla saxatilis



Doradille du Nord,
Asplenium septentrionale

ETAGES MÉSO ET SUPRAMÉDITERRANÉEN

Ces étages de végétation sont très étroitement imbriqués et ont donc été rassemblés dans cette entité qui occupe près de la moitié de la superficie communale. Les végétations caractéristiques de ces étages sont la châtaigneraie (étage supraméditerranéen entre 500 et 700 m) et la suberaie (étage mésoméditerranéen entre 200 et 500 m). Les autres habitats présents à ces étages correspondent à des variantes liées aux conditions hydro-thermiques (bois de ravins, boisements riverains) ou à des reliques d'habitats plus ouverts (maquis, pelouses).

Aucune utilisation humaine particulière n'est présente dans ces habitats qui évoluent donc naturellement depuis plusieurs dizaines d'années.

Il est à signaler que la quasi-totalité des habitats présents dans ces étages sont des habitats d'intérêt communautaire au titre de Natura 2000.

Bois de Châtaigniers

— Code CORINE Biotopes : 41.9 ; Code Natura 2000 : 9260 —

L'étage de la châtaigneraie constitue une transition entre les boisements de Hêtre à forte influence montagnarde et les boisements de Chêne liège à forte influence méditerranéenne. Ces boisements, assez jeunes et denses en règle générale, présentent un sous-bois éparé et une faible diversité biologique globale.

Leur présence est entièrement liée aux activités humaines et résulte de plantations remplaçant les chênaies caducifoliées autochtones (Chêne pubescent - *Quercus pubescens* et Chêne sessile - *Quercus sessiliflora*).

Ces plantations ont pour principale origine l'extension de la viticulture entre les années 1850 et 1880 sur tout le littoral. Celle-ci a fait naître de nouveaux besoins, notamment pour les piquets de vigne et pour la tonnellerie. Or les chênes locaux n'avaient ni la qualité nécessaire ni la productivité suffisante pour couvrir ces besoins.

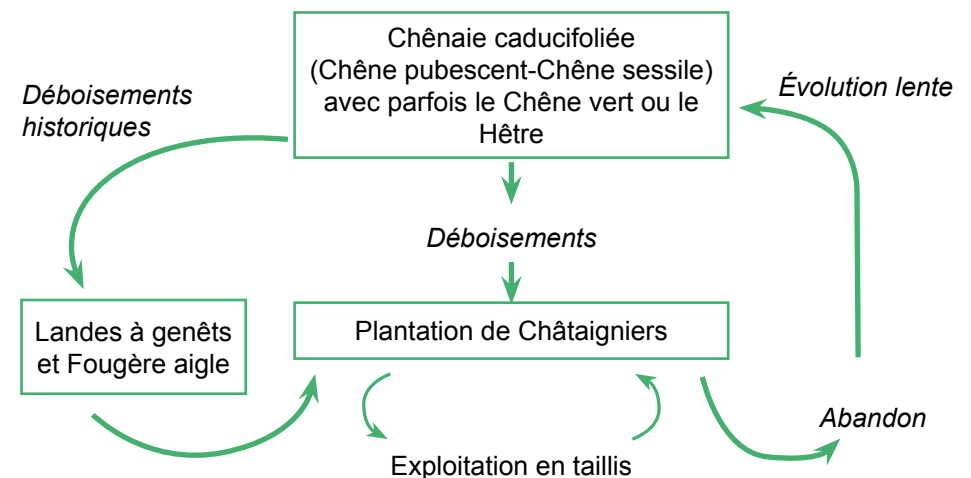
On exploita alors le Châtaignier. Celui-ci fut planté dans de nombreux endroits, répartis à des altitudes allant de 300 à 1 000 m.

Le régime adopté pour ces plantations était le taillis : le Châtaignier rejette abondamment et s'accommode très bien de ce traitement. Ce taillis était exploité à un âge qui se situait entre 14 et 18 ans, après une éclaircie à 8 ans.

Le déclin de la viticulture entraîne parallèlement celui de la culture du Châtaignier qui s'est traduit par un vieillissement des peuplements. La régénération par graines de ces peuplements semble déficiente : beaucoup de châtaignes parviennent à germer mais les plantules se développent à condition d'être mises en lumière, ce qui n'est pas le cas sous un couvert fermé. La présence de semis de Chêne ou de semis de Hêtre permet de donner une idée du sens de l'évolution possible de ces peuplements.

Intérêt :

Ces boisements présentent une faible diversité biologique et ont donc globalement un intérêt écologique assez faible. Ils sont cependant considérés comme d'intérêt communautaire au niveau européen, notamment de par leur valeur ethnologique et historique (reliques d'utilisations humaines traditionnelles).



D'après les Cahiers d'habitats Natura 2000 - Tome 1 «Habitats Forestiers»

Forêts mixtes de pentes et ravins

— Code CORINE Biotopes : 41.4 ; Code Natura 2000 : 9180 —

Sur les parties les plus accidentées et les plus fraîches des vallons descendant des Albères, se trouvent des boisements assez diversifiés regroupés sous l'appellation «forêts de pentes et ravins».

Ces boisements sont caractérisés par une diversité importante d'essences feuillues : Merisier (*Prunus avium*), Erables (*Acer sp.*), Tilleuls (*Tilia sp.*)... L'encaissement et l'exposition entraîne généralement une fraîcheur importante dans le sous-bois qui se traduit notamment par la présence de nombreuses espèces de fougères.

Du fait des conditions topographiques généralement très accidentées, ces boisements ont été peu exploités par les activités humaines et constituent ainsi les boisements ayant le caractère le plus «naturel» de la commune.

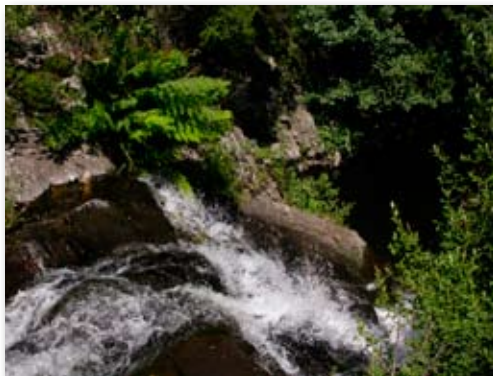
Intérêt :

De par leur naturalité importante et leur statut d'habitat d'intérêt communautaire, ces boisements présentent un fort intérêt patrimonial. Ils présentent de plus une forte diversité floristique pour des habitats forestiers. Aucune menace ne semble peser sur ces boisements qu'il convient de laisser évoluer naturellement pour favoriser les espèces de faune et de flore liées aux vieux boisements de feuillus qui se font de plus en plus rares. La ZNIEFF du Pic d'Aureille concerne d'ailleurs ces bois de pente.

Galeries méridionales d'Aulnes

— Code CORINE Biotopes : 44.51 ; Code Natura 2000 : 91E0 —

La partie amont des nombreux cours d'eau descendant des Albères est colonisée par une ripisylve (ou forêt riveraine) principalement composée d'Aulnes glutineux (*Alnus glutinosa*).

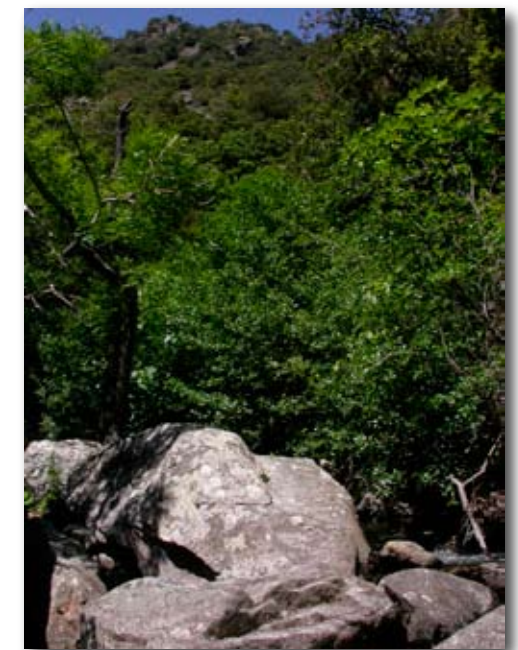


Ces boisements sont directement liés à la présence des cours d'eau et présentent des faciès très variés en fonction de la topographie. Dans les zones très encaissées où les vallées forment des gorges étroites, les ripisylves sont lacunaires ou très étroites, alors que, dans les zones où la pente est moins forte, les boisements d'aulnes sont bien développés et présentent une importante diversité végétale.

On y trouve notamment l'Osmonde royale (*Osmunda regalis*), l'Androsème (*Hypericum androsaemum*) ou encore le Lis martagon (*Lilium martagon*).

Intérêt :

Ces boisements présentent également un très fort intérêt patrimonial et leur conservation est considérée comme prioritaire à l'échelle européenne. L'originalité et la diversité des peuplements floristiques des boisements d'aulnes des Albères augmente encore cet intérêt.



Suberaies catalano-provençales

— Code CORINE Biotopes : 45.216 ; Code Natura 2000 : 93.30 —

Les suberaies (ou boisements de Chêne liège - *Quercus suber*) constituent une des grandes originalités du massif des Albères. Ce type de boisements est en effet très rare en France et ne se retrouve de façon importante que dans les Albères et le massif des Maures (Var).



Cette rareté peut s'expliquer par le fait que le Chêne liège, par ailleurs thermophile, ne pousse que sur des sols acides et ne se rencontre donc que dans les deux seuls massifs granitiques ou schisteux du littoral méditerranéen français. Ces boisements à très forte influence méditerranéenne sont généralement assez lâches et présentent un important sous-bois arbustif composé principalement de Bruyère arborescente (*Erica arborea*). Les Chênes lièges sont généralement en mosaïque avec des milieux de landes et de pelouses décrits ci-après.

Intérêt :

Ces boisements originaux sont également d'intérêt communautaire à l'échelle européenne et présentent un fort intérêt patrimonial. De plus, ils accueillent des espèces animales peu communes et présentent une forte diversité entomologique (notamment en papillons et sauterelles).

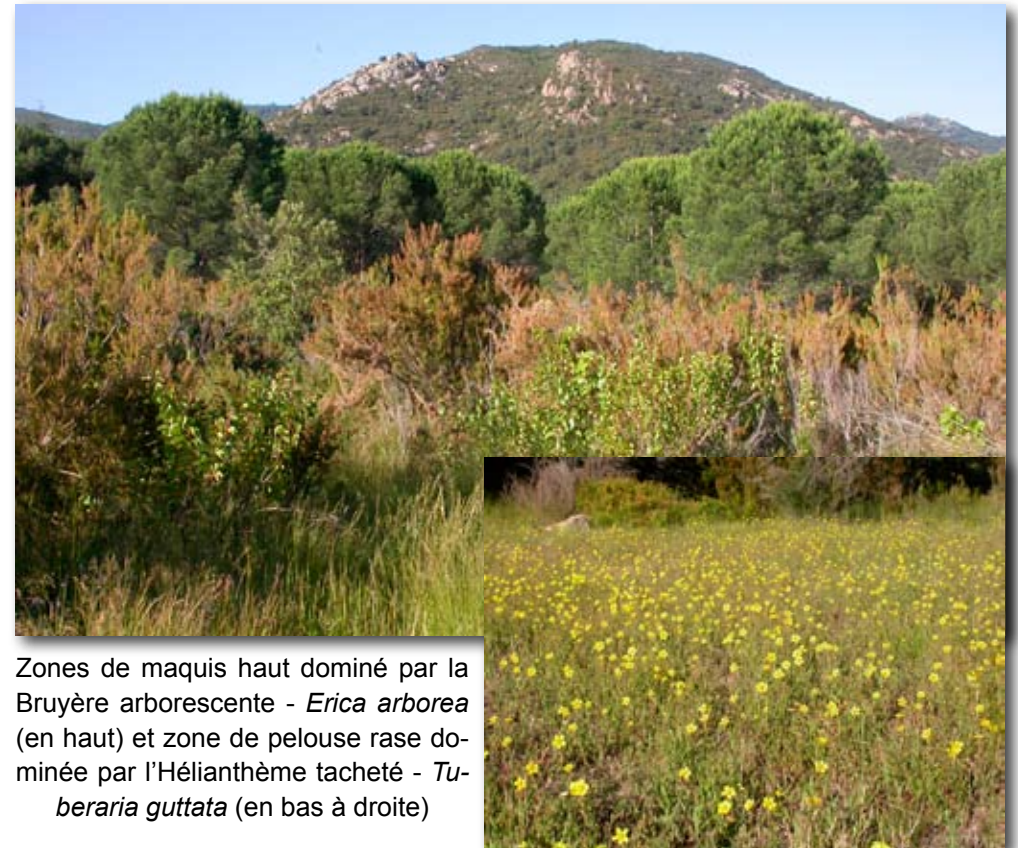


Maquis hauts de Méditerranée occidentale, Maquis bas à Cistes et pelouses siliceuses méditerranéennes

— Code CORINE Biotopes : 32.311, 32.34 et 35.3 —

Ces mosaïques complexes de maquis et pelouses sont présentes dans les zones les plus ouvertes de l'étage du Chêne-liège. Leur présence est liée soit aux roches affleurantes qui empêchent les arbres de pousser, soit à des zones dont l'utilisation pastorale est plus récente et qui n'ont pas encore été colonisées par la forêt. On observe dans tous les cas une dynamique de fermeture des milieux au profit des maquis hauts puis des boisements à Chêne liège.

Les zones de maquis haut sont généralement dominées par la Bruyère arborescente (*Erica arborea*), les zones de maquis bas sont dominées par



Zones de maquis haut dominé par la Bruyère arborescente - *Erica arborea* (en haut) et zone de pelouse rase dominée par l'Hélianthème tacheté - *Tuberaria guttata* (en bas à droite)

les Cistes de Montpellier et à feuille de sauge (*Cistus monspeliensis* et *salviifolius*), alors que les pelouses rases sont caractérisées principalement par l'Hélianthème tacheté (*Tuberaria guttata*).

Intérêt :

Bien que ne bénéficiant pas de statut au titre de la directive européenne habitats-faune-flore, ces habitats participent à la diversité écologique des zones de suberaies et présentent un intérêt important, notamment pour les insectes et les passereaux insectivores.

Falaises siliceuses catalano-languedociennes

— Code CORINE Biotopes : 62.26 ; Code Natura 2000 : 8220 —

Les affleurements rocheux et les parois de falaises situés dans les étages méditerranéens et subméditerranéens sont colonisés par une végétation spécialisée et originale. On y trouve notamment : le Mufler à feuilles de pâquerette (*Anarrhinum bellidifolium*), l'Asarine couchée (*Asarina procumbens*), la Doradille des murailles (*Asplenium trichomanes*) ou encore la Doradille des ânes (*Asplenium onopteris*).



Mufler à feuilles de pâquerette,
Anarrhinum bellidifolium



Doradille des Anes,
Asplenium onopteris

Intérêt :

Ces habitats de parois rocheuses sont des habitats d'intérêt communautaire qui présentent un intérêt patrimonial fort du fait de leur originalité écologique.

Ils accueillent également une avifaune intéressante et spécialisée avec notamment le Monticole bleu (*Monticola saxatilis*) ou l'Hirondelle de rochers (*Ptyonoprogne rupestris*).

Aucune menace potentielle n'a été mise en évidence.



PLAINE MÉDITERRANÉENNE

.....

La quasi-totalité des activités humaines sont concentrées dans cette partie de la commune qui occupe environ 1/3 de la superficie totale.

La plupart des habitats de cette partie est constituée d'espaces agricoles ou urbanisés et les milieux naturels restants sont, en règle générale, fortement anthropisés et dégradés.

Fourrés médio-européens sur sol fertile

— Code CORINE Biotopes : 31.81 —

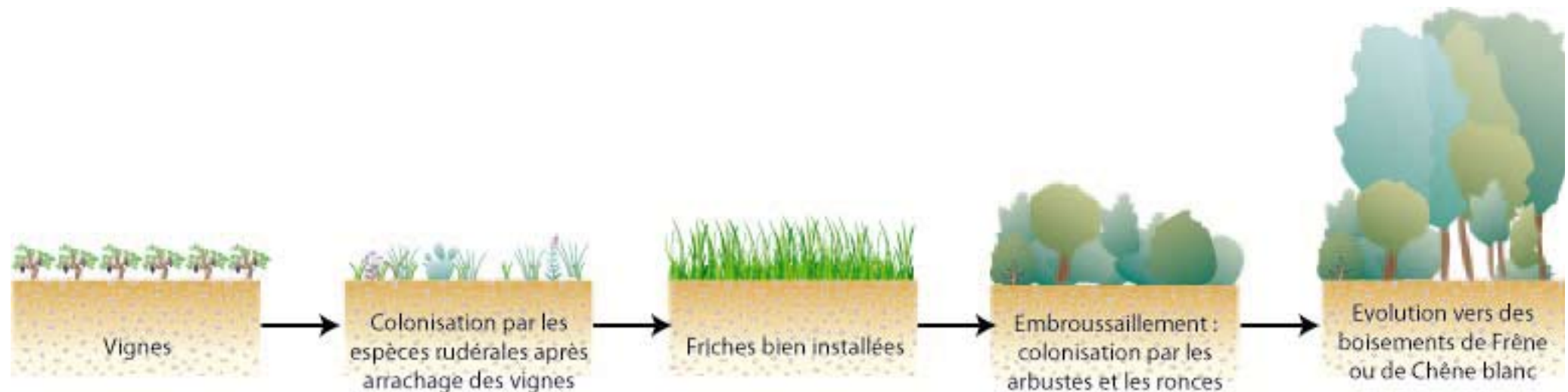
Il s'agit de formations pré-forestières caducifoliées qui colonisent les terrains en situation post-culturelle c'est-à-dire dès l'arrêt des pratiques agricoles. On les rencontre également en lisière forestière où elles constituent un écotone (zone de transition) entre les boisements et les milieux ouverts.

Les fourrés localisés sur la commune présentent des faciès très variables, et certains sont composés presque uniquement par les ronces (*Rubus spp.* dont *Rubus ulmifolius*).

Sur les parcelles de prairies qui ne sont plus fauchées ou pâturées ou bien sur des friches post-culturelles, les premiers stades de fermeture du milieu correspondent à l'installation des arbustes tels que le Prunellier (*Prunus spinosa*) et diverses ronces. On les rencontre ainsi fréquemment en mosaïque avec des faciès de friches.

Intérêt :

Ces habitats ne présentent pas d'intérêt botanique particulier. Ils n'abritent aucune espèce végétale remarquable. Ils constituent cependant un milieu favorable à l'avifaune et offrent ainsi des zones refuges, de nourrissage et de reproduction pour de nombreuses espèces.



Prairies méditerranéennes subnitrophiles

— Code CORINE Biotopes : 34.81 —

Ces prairies sont d'origine post-culturelles et s'apparentent donc aux friches largement répandues sur la commune. Ces habitats prairiaux présentent cependant une diversité floristique beaucoup plus importante, dans laquelle on peut citer le Chardon élégant (*Galactites elegans*), la Vipérine commune (*Echium vulgare*), les Bromes (*Bromus sp.*), l'Orge des rats (*Hordeum murinum*)...

Intérêt :

Ces habitats ne présentent pas d'intérêt botanique particulier mais la diversité floristique attire de nombreuses espèces d'insectes. Ces prairies sont donc des habitats importants pour la faune, autant pour les insectes (papillons, criquets...) que pour les oiseaux, dont de nombreuses espèces intéressantes se nourrissent ici (Huppe fasciée, Guêpier d'Europe, Coucou geai...).



Chênaies blanches occidentales

— Code CORINE Biotopes : 41.711 —

Quelques boisements de Chêne blanc (*Quercus pubescens*) se développent dans la plaine, notamment près des cours d'eau. Cet habitat est très limité du fait de la forte pression des activités humaines. En l'absence d'activités agricoles, il serait dominant.

Intérêt :

Ces boisements, pour la plupart assez jeunes, présentent un faible intérêt botanique. Ils constituent cependant des zones refuges importantes pour la faune (mammifères, oiseaux forestiers...).



Galleries de Peuplier provenço-languedocienne

— Code CORINE Biotopes : 44.612 ; Code Natura 2000 : 92A0 —

Les cours d'eau descendant des Albères, en arrivant au niveau du village de Laroque, sont entourés d'une forêt-galerie plus anthropisée qu'en amont. Les berges sont, par endroits, rectifiées avec des gros blocs et les abords du cours d'eau sont entretenus (fauche, désherbage...).

Ces boisements sont dominés par le Micocoulier (*Celtis australis*) et le Peuplier noir (*Populus nigra*).

Intérêt :

Ces boisements s'apparentent à des habitats d'intérêt communautaire dont la conservation est prioritaire à l'échelle européenne. Leur état de conservation est cependant mauvais du fait des modifications du lit des cours d'eau (rectification, endiguement...) ainsi que de la gestion actuelle de la ripisylve.



Peuplements de Canne de Provence

— Code CORINE Biotopes : 53.62 —

En arrivant dans la plaine agricole, les boisements riverains de la Ribera de la Roca ont quasiment disparus et sont remplacés par des boisements denses et monospécifiques de Canne de Provence. Ces peuplements sont issus de la très forte dégradation des berges du cours d'eau liée à des pratiques agricoles intensives.

Intérêt :

Les peuplements de Canne de Provence ne présentent aucun intérêt écologique. La présence de cet habitat est de plus le symptôme de nombreux dysfonctionnements de l'écosystème aquatique et rivulaire (dégradation des milieux naturels de bord de cours d'eau, modification du lit du cours d'eau, pollutions d'origine agricole...).

Malgré ce très mauvais état de conservation, la Ribera de la Roca, accueille des populations importantes de libellules, dont l'Agrion de Mercure (*Coenagrion mercuriale*), espèce protégée au niveau national.



Cultures et maraîchages

— Code CORINE Biotopes : 82.12 —

Quelques parcelles de la plaine sont cultivées de manière assez intensive, notamment en céréales.

Intérêt :

Ces cultures ne présentent aucun intérêt écologique. Aucune plante mesicole (liée aux moissons) n'y a été recensée.

Vergers

— Code CORINE Biotopes : 83.11, 83.14 et 83.152 —

Les activités agricoles dominantes dans les parties les plus basses de la commune sont les vergers, principalement de pêchers, d'abricotiers et de cerisiers, mais également des parcelles d'amandiers et d'oliviers.

Intérêt :

Ces vergers sont la plupart du temps conduits de manière intensive et n'ont aucun intérêt écologique. Ils doivent de plus contribuer de façon importante aux pollutions des cours d'eau de part l'utilisation intensive de produits phytosanitaires.

Certaines parcelles, et notamment les vergers d'amandiers, sont conduits de manière plus extensive, avec un enherbement important, et peuvent alors constituer des habitats intéressants pour bon nombre d'espèces de passe-reaux (Huppe fasciée, Moineau friquet...).

Vignobles

— Code CORINE Biotopes : 83.21 —

La viticulture constitue l'activité agricole dominante sur la commune (en termes de superficie occupée).

Intérêt :

Ces vignes présentent peu d'intérêt écologique.



Verge d'Amandier conduit de manière extensive



Vignoble au nord du village avec vue sur les Albères

Alignements d'arbres

— Code CORINE Biotopes : 84.1 —

Les alignements d'arbres sont principalement constitués de platanes (*Platanus hybrida*) et sont essentiellement localisés le long des axes de communication.

Intérêt :

Ces alignements sont généralement constitués de vieux arbres présentant des cavités intéressantes pour la faune. Ils peuvent ainsi constituer des gîtes pour des chauve-souris ou accueillir des oiseaux comme le Rollier d'Europe.

Terrains en friches

— Code CORINE Biotopes : 87.1 —

Sont considérés comme friches les espaces ouverts, anciennement utilisés pour l'agriculture et où l'arrêt des pratiques a favorisé l'installation de tout un cortège d'espèces végétales rudérales (qui aiment les terrains remués).

La commune de Laroque-des-Albères abrite de très nombreuses friches. Les faciès sont extrêmement différents en fonction notamment :

- du type de culture anciennement présent (culture annuelle, vignes, prairie de fauche ou pâturée...) ;
- de la durée d'évolution naturelle des milieux depuis l'abandon des pratiques culturelles.

Toutes ces friches possèdent des physionomies diverses allant des friches récentes à plantes annuelles jusqu'aux premiers stades d'embroussaillage par les ligneux en passant par les formations à Brachypode de Phénicie. Il est parfois difficile de différencier une friche herbeuse d'une prairie de fauche récemment abandonnée.

D'une manière générale, les espèces caractérisant ces milieux rudéraux sont : l'Andryale à feuilles entières (*Andryala integrifolia*), les Lampourdes (*Xanthium spp.*), le Chardon à capitules denses (*Carduus pycnocephalus*), le Fenouil (*Foeniculum vulgare*), le Corne-de-cerf à deux lobes (*Lepidium didymum*), le Cirse des champs (*Cirsium arvense*)... Elles sont accompagnées

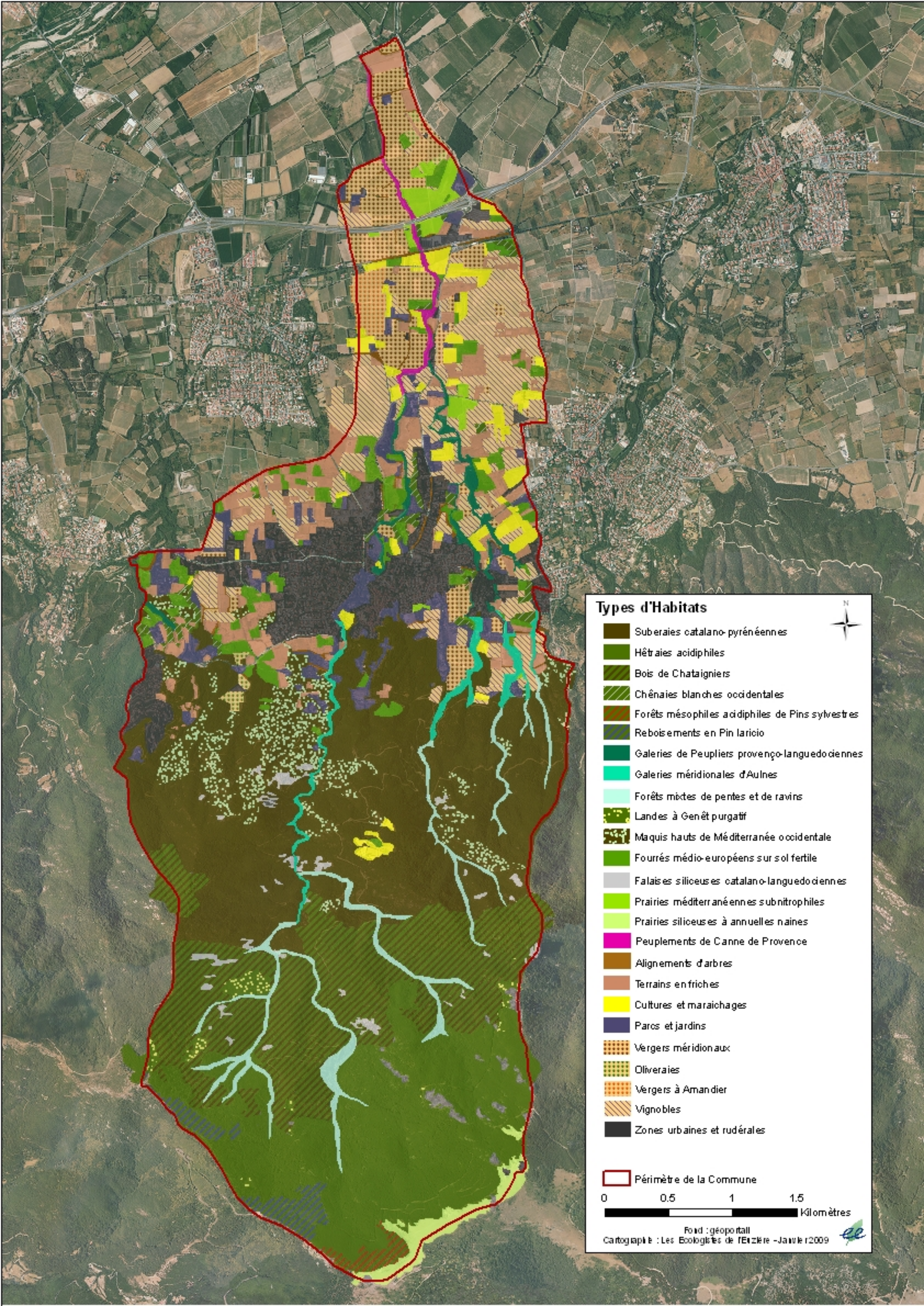
par de nombreuses graminées : Orge des rats (*Hordeum murinum*), Avoine (*Avena sativa*), Brachypode de Phénicie (*Brachypodium phoenicoides*)...

Intérêt :

Ces friches présentent globalement une diversité floristique assez faible mais peuvent présenter un intérêt important pour les insectes floricoles et les passereaux insectivores.



Lepture porte-cœur (*Brachyleptura cordigera*), l'un des nombreux insectes attirés par les friches de la commune.



Types d'Habitats

-  Suberaies catalano-pyrénéennes
-  Hêtraies acidiphiles
-  Bois de Chataigniers
-  Chênaies blanches occidentales
-  Forêts mésophiles acidiphiles de Pins sylvestres
-  Reboisements en Pin laricio
-  Galeries de Peupliers provenço-languedociennes
-  Galeries méridionales d'Aulnes
-  Forêts mixtes de pentes et de ravins
-  Landes à Genêt purgatif
-  Maquis hauts de Méditerranée occidentale
-  Fourrés médio-européens sur sol fertile
-  Falaises siliceuses catalano-languedociennes
-  Prairies méditerranéennes subnitrophiles
-  Prairies siliceuses à annuelles naines
-  Peuplements de Canne de Provence
-  Alignements d'arbres
-  Terrains en friches
-  Cultures et maraichages
-  Parcs et jardins
-  Vergers méridionaux
-  Oliveraies
-  Vergers à Amandier
-  Vignobles
-  Zones urbaines et rudérales

 Périmètre de la Commune

0 0.5 1 1.5
Kilomètres

Fond : géoportail
Cartographie : Les Ecologistes de l'Ezère - Janvier 2009



Les prospections de terrain réalisées en 2008 ne visaient pas l'exhaustivité dans les inventaires des cortèges floristiques présents sur la commune de Laroque-des-Albères, d'autant plus que les prospections réalisées entre juin et août, n'ont pas couvert la totalité de la période de floraison. Elles ont cependant permis d'identifier la majorité de la flore présente sur la commune. Ces prospections ont été complétées par les données issues du Conservatoire Botanique National.

L'objectif fixé était de cerner le plus précisément possible les enjeux liés à la flore patrimoniale à l'échelle du territoire communal afin d'optimiser la prise en compte des espèces végétales dans la planification du développement de la commune. 385 espèces végétales ont été recensées sur la commune avec une richesse importante au niveau des zones d'altitude, pelouses et hêtraies, et des milieux humides, zones de sources et ripisylves.

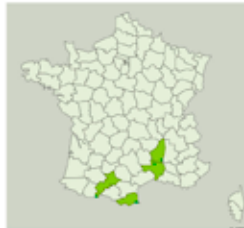
D'une manière générale, les enjeux les plus importants pour la flore sont intimement liés à ceux identifiés pour les habitats naturels.

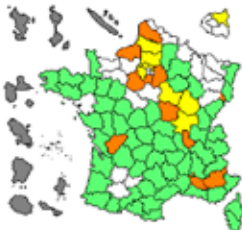
Les espèces végétales patrimoniales

On entend par «espèces patrimoniales» :

- les **espèces bénéficiant d'un statut de protection** (espèces protégées au niveau national ou régional) : *intérêt patrimonial très fort*
- les **espèces rares à l'échelle régionale** : *intérêt patrimonial fort*
- les **espèces en limite d'aire de répartition**, ou dont la répartition est localisée, ou ayant un rôle dans la désignation des ZNIEFF, ou peu fréquentes : *intérêt patrimonial modéré*

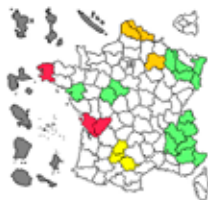
Sur la commune de Laroque-des-Albères, quatre espèces présentent un intérêt patrimonial très fort et une présente un intérêt patrimonial fort. Elle sont présentées, par degré de patrimonialité, dans les fiches espèces ci-après. A celles-ci s'ajoutent seize espèces ayant un intérêt patrimonial modéré.

Armérie de Foucaud		Armeria ruscinonensis subsp. littorifuga (Bernis) Malag.	
Ecologie			
Description de la plante et milieu de vie			
L'Armérie de Foucaud est une plante vivace, 10 à 30 cm, glabre et gazonnante. Les feuilles sont de 2 formes, les extérieures courtes, lancéolées, planes ou ondulées, un peu raides, à 3 nervures, les intérieures étroites, longues, pliées-canaliculées. Les fleurs sont roses ou blanches et l'involucre d'un brun pâle, à folioles sur 2 rangs, les extérieures ovales brièvement cuspidées, égalant presque les intérieures. On la rencontre sur le littoral méditerranéen, principalement sur les pelouses rocailleuses des Pyrénées orientales et centrales.			
		Photo : Benoît Bock / Tela botanica	
Statuts		Répartition	
• Protection : nationale (Annexe 1) • Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : Remarquable			
		Source : INPN (Carte de répartition non exhaustive)	
Situation au sein de la zone d'étude			
Localisation	Rochers et pelouses d'altitude autour du Puig Neulos		
Nombre de stations	1		
Effectifs	Quelques pieds		
Sensibilités - menaces		Préconisation de gestion	
Cette espèce est très rare en France et vit dans des milieux très ouverts dont il faut empêcher la fermeture.		- Maintien d'un pâturage extensif	

Spiranthe d'été		<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poir.) Rich..
Ecologie		
Description de la plante et milieu de vie		
Belle orchidée à fleurs blanches, la Spiranthe d'été forme un épi spiralé, étroit et très serré, finement velu au sommet. Les feuilles sont lancéolées à la base et se réduisent le long de la tige. Elle pousse en milieux humides légèrement acides, sur des marais, landes, tourbières et des bords de ruisseaux dans presque toute la France. Dans la région, c'est une espèce relativement répandue dans son habitat, mais dont l'habitat est peu fréquent.		 Photo : Benoît Bock / Tela Botanica
Statuts		Répartition
• Protection : nationale (Annexe 1) • Livre rouge national des espèces menacées : tome 2 • Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : Remarquable		 Source : Tela Botanica (Carte de répartition non exhaustive)
Situation au sein de la zone d'étude		
Localisation	Il s'agit d'une donnée bibliographique transmise par le CBN localisé autour de Rocca Vella.	
Nombre de stations	1	
Effectifs		
Sensibilités - menaces	Préconisation de gestion	
C'est une espèce relativement fréquente dans le secteur, elle est donnée dans plus de trente communes dans le Languedoc-Roussillon (sources: CBN, document de mise à jour des ZNIEFF). Cependant son habitat est menacé par le drainage et la fermeture des milieux.	- Recherche de la plante - Conservation de l'habitat	

Euphorbe de Terracine		<i>Euphorbia terracina</i> L.
Ecologie		
Description de la plante et milieu de vie		
Cette petite plante vivace de 10-50 cm. est assez polymorphe. Glabre, à souche épaisse, ses tiges nombreuses, dressées ou couchées-diffuses sont généralement simples. Elles portent des feuilles entières nombreuses, oblongues et mucronées. C'est une plante des dunes et coteaux littoraux de la Méditerranée.		 Photo : Benoît Bock / Tela Botanica
Statuts		Répartition
• Protection : Régionale • Livre rouge national des espèces menacées : tome 2 • Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : déterminante stricte		 Source : Tela Botanica (Carte de répartition non exhaustive)
Situation au sein de la zone d'étude		
Localisation	Il s'agit d'une donnée bibliographique transmise par le CBN sans localisation précise.	
Nombre de stations		
Effectifs		
Sensibilités - menaces	Préconisation de gestion	
	- Espèce à rechercher	

Silène à fleurs vertes		Silene viridiflora L.	
Ecologie			
Description de la plante et milieu de vie			
D'aspect assez proche de la Silène d'Italie, cette espèce vivace d'aspect vert foncé a des tiges de 40-60 cm., dressées, robustes, très visqueuses dans le haut. Les fleurs, penchées pendant la floraison, sont d'un blanc verdâtre et disposées en panicules rameuses. C'est une plante de lisière et clairière poussant à basse ou moyenne altitude. Répartie en petites populations isolées les unes des autres, elle est rare et méconnue.			
Photo : Benoît Bock / Tela Botanica			
Statuts		Répartition	
• Protection : Régionale • Livre rouge national des espèces menacées : tome 2 • Espèce déterminante ZNIEFF pour le Languedoc-Roussillon : déterminante stricte			
Source : Tela Botanica (Carte de répartition non exhaustive)			
Situation au sein de la zone d'étude			
Localisation	La Silène à fleurs vertes a été trouvé par le CBN dans un petit vallon de la hêtraie sur les pentes du Puig Neulos.		
Nombre de stations	1		
Effectifs	quelques pieds		
Sensibilités - menaces		Préconisation de gestion	
		Espèce à rechercher pour préciser son statut et sa répartition	

Cresson d'Islande	<i>Rorippa islandica</i> (Oeder) Borbás.
Ecologie	
Description de la plante et milieu de vie	
Plante bisannuelle très variable, à fleurs jaune vif, le Cresson d'Islande mesure entre 10 et 50 cm. Les feuilles sont pennées avec le lobe terminal plus gros, la tige est dressée, l'ensemble est glabre. C'est une plante de milieux humides et perturbés, elle pousse sur les bords de lacs et de rivières. En France, la répartition de l'espèce est discontinue, cette plante semble méconnue. Elle est rare dans la région.	
Photo : www.missouriplants.com	
Statuts	Répartition
Espèce rare, sans statut de protection.	 Source : Tela Botanica (Carte de répartition non exhaustive)
Situation au sein de la zone d'étude	
Localisation	Il s'agit d'une donnée bibliographique transmise par le CBN localisé autour de l'ancienne route de Sorède.
Nombre de stations	1
Effectifs	
Sensibilités - menaces	Préconisation de gestion
	Espèce à rechercher dans le Correc de Mata Porcs.

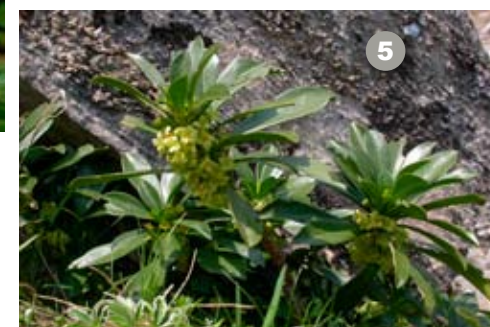
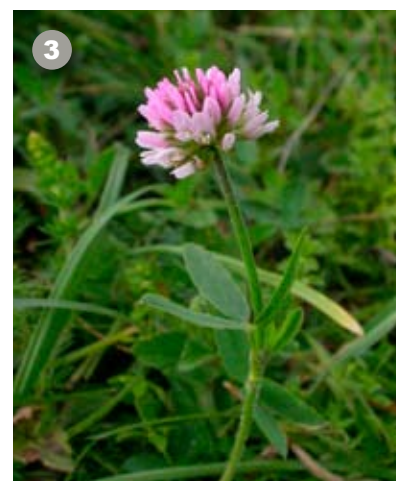
Les espèces classées en intérêt modéré sont des plantes remarquables du fait de leur rareté relative dans la région ou de typicité dans l'habitat qu'elles occupent. On citera en particulier :

Des espèces caractéristiques des pelouses d'altitude :

- 1 • **le Galéopsis des Pyrénées (*Galeopsis pyrenaica* Bartl.)** :
Plante annuelle de 10 à 50 cm, à feuilles en coeur veloutées soyeuses. Elle se développe sur les terrains sablonneux des montagnes siliceuses, dans les Pyrénées orientales françaises et espagnoles.
- 2 • **le Serpolet couché (*Thymus praecox* Opiz.)** :
Petit ligneux rampant, à odeur de thym, de 15 cm maximum qui croît dans les éboulis, les pelouses et les landes rocailleuses.
- 3 • **le Trèfle d'Endress (*Trifolium montanum* subsp. *gayanum*)** :
Ce trèfle, endémique de la chaîne pyrénéenne, est caractérisé par ses gros capitules rosés portés par une tige dressée. On le trouve sur les pelouses sèches et bien drainées.
- 4 • **le Séséli nain (*Seseli nanum* Dufour)** :
Plante vivace à souche épaisse mesurant de 2 à 10 cm, à feuilles glauque. Elle se développe sur les rochers en altitude, dans les Pyrénées françaises et espagnoles.

Des espèces notables dans la hêtraie et la châtaigneraie :

- 5 • **le Daphné lauréole (*Daphné laureola* L.)** :
Petit ligneux pouvant mesuré jusqu'à 1,5 m de haut, à feuilles de laurier luisantes. Il pousse en sous-bois de feuillus à moyenne et basse altitude.
- 6 • **le Houx (*Ilex aquifolium* L.)**
Petit arbre à feuillage persistant et à feuilles épineuses et luisantes sur la face supérieure. Il pousse en sous-bois de forêts de feuillus ou mixtes, mais est peu fréquent en région méditerranéenne.
- 7 • **la Julienne des dames (*Hesperis matronalis* L.)** :
Plante bisannuelle de 40 à 80 cm, dont les tiges dressées portent des fleurs rose-vif, odorantes. Elle pousse dans les sous-bois frais et les bords de cours d'eau en régions montagneuses.

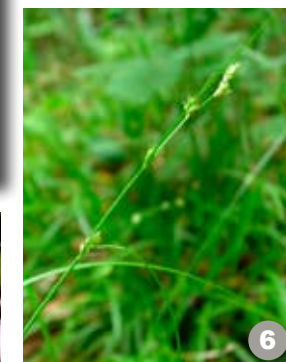
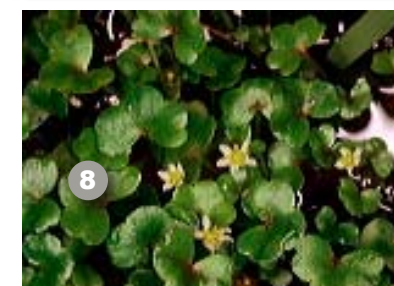
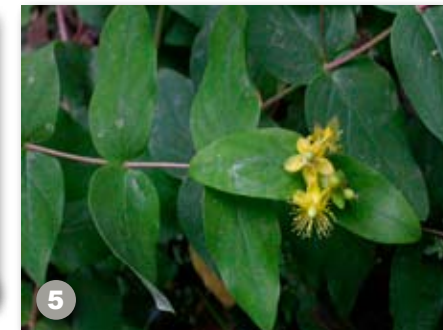


Des espèces intéressantes présentes dans les landes et maquis :

- 1 • **la Grande Amourette (*Briza maxima* L.) :**
Grande graminée caractérisée par ses épis cuivrés en forme de cœur ; elle pousse dans les lieux secs sur terrain acide principalement en région méditerranéenne et sur la façade atlantique.
- 2 • **le Ciste crépu (*Cistus crispus*) :**
Petit ligneux très odorant, de 30 à 40 cm, à feuilles cotonneuses et à fleurs roses, caractérisé par son aspect crispé-froissé. Il pousse dans les maquis du pourtour méditerranéen.
- 3 • **le Cytise élané (*Cytisus triflorus* Lam.) :**
Arbrisseau de 1 m à 1,5 m à rameaux robustes, pubescents après la pousse. Les fleurs, jaunes, sont disposées en grappes feuillées sur les anciens rameaux. Il pousse dans les landes et les bois secs en moyenne montagne.
- 4 • **le Gailet de Jordan (*Galium timeroyi* Jord.) :**
Plante vivace de 10 à 40 cm, à tiges couchées, graciles. Les fleurs sont petites et blanches. Il pousse dans les lieux arides et très caillouteux.

Enfin des espèces intéressantes liées aux milieux humides :

- 5 • **l'Androsème (*Hypericum androsaemum*) :**
Plante sous-ligneuse à port couché de 40 à 80 cm. Les feuilles ovales en cœur sont opposées sur la tige et les fleurs sont moyennes et jaune. Elle se développe dans les endroits frais ; sur la commune on la trouve sur les rochers en bord de cours d'eau.
- 6 • **la Laiche à épis espacés (*Carex remota* L.) :**
Petite laiche en touffe simple à tige grêle poussant dans les lieux humides, chemins creux et bords de ruisseaux.
- 7 • **le Jonc des crapauds (*Juncus bufonius* L.) :**
Petit jonc annuel à tige grêle, ne dépassant pas 30 cm, les feuilles, non noueuses ne dépassent pas les tiges. Les fleurs sont vert-pale. Il pousse dans les lieux humides, même temporaires, mares, chemins, rives de cours d'eau.
- 8 • **la Renoncule à feuilles de lierre (*Ranunculus hederaceus* L.) :**
Plante pérennante dont les tiges sont couchées et radicales aux noeuds, elle pousse en situation semi-aquatique sur les terrains siliceux. Espèce relativement rare.
- 9 • **la Massette à feuilles étroites (*Typha angustifolia* L.) :**
Plante vivace de 1 à 2 m de haut, à longues feuilles étroites en ruban prenant naissance à la base de la tige. Caractéristique des eaux de faible profondeur, c'est une plante assez courante sauf dans la plaine littorale.



Espèces végétales à caractère envahissant :

Au moins cinq espèces végétales à caractère invasif avéré ont été recensées sur le territoire communal. Celles-ci sont présentes dans la partie de plaine et localisées principalement le long des cours d'eau.

Balsamine de l'Himalaya (*Impatiens glandulifera*) : Cette fleur annuelle originaire de l'ouest de l'Himalaya peut dépasser 2 mètres de haut. Introduite comme plante ornementale en Europe au 19ème siècle, elle colonise aujourd'hui les bordures de nombreux cours d'eau, notamment en Alsace et dans les Pyrénées. Elle produit un grand nombre de graines qui sont projetées à quelques mètres par «explosion» du fruit, et sont surtout disséminées par les cours d'eau. Elle se reproduit également par bouturage de tiges ou de racines.

Cette espèce entraîne une augmentation de l'érosion des berges des cours d'eau en hiver, lors de la disparition de la plante et provoque également une forte baisse de la diversité végétale des bords de cours d'eau, concurrençant fortement les espèces autochtones.

Le moyen de lutte le plus efficace, à court terme, est la fauche des colonies de Balsamine avant leur floraison, dans le but d'épuiser la banque de graines dont la viabilité n'est que de quelques années. La renaturation des bords de cours d'eau par la reconstitution des milieux forestiers riverains est cependant la solution à privilégier à long terme pour limiter cette espèce qui ne se reproduit pas en sous-bois.



Jussie (*Ludwigia peploides*) : Plante aquatique dont les feuilles, d'abord en rosette à la surface, se développent légèrement au dessus de la surface de l'eau avant la floraison. Introduite en France aux alentours de 1830 elle a été vue pour la première fois dans le milieu naturel sur le Lez aux environs de Montpellier. Longtemps cultivée à des fins ornementales, elle porte de très belles fleurs jaunes. Elle est interdite à la vente depuis 2007. C'est une espèce posant d'importants problèmes de gestion car elle est présente sur la plupart des cours d'eau de plaine. Sa capacité de régénération est exceptionnelle et elle est capable de former une nouvelle plante à partir de chaque fragment de tige laissé dans l'eau.

Les herbiers très denses de cette plante entraînent des nuisances multiples sur les habitats naturels : accélération du comblement des milieux, gêne des écoulements, accumulation de litière, diminution du pH et de la teneur en oxygène de l'eau, baisse générale de la diversité biologique...

L'arrachage manuel est la solution de lutte à court terme à privilégier, en veillant bien à limiter les tiges fragmentées emportées par le courant. Comme pour la Balsamine, la solution à privilégier à long terme est la renaturation des bords de cours d'eau par la reconstitution des milieux forestiers riverains.



Renouée du Japon (*Fallopia japonica*) :

Cette plante produit des tiges annuelles pouvant atteindre 3 m de haut. Elle est originaire d'Asie orientale et colonise les rives de la plupart des cours d'eau européens. Il s'agit de l'espèce invasive ayant actuellement la plus forte dynamique de colonisation. Elle est essentiellement disséminée par multiplication végétative à partir de fragments de rhizomes et de boutures de tiges.



Ces effets néfastes sont principalement la diminution de la diversité biologique et l'érosion des berges des cours d'eau.

Seule la renaturation du milieu alluvial par la reconstitution des peuplements forestiers semble limiter de façon durable l'expansion de cette espèce.

Herbe de la pampa (*Cortaderia selloana*) :

Cette grande graminée peut atteindre quatre mètres de haut et deux de large. Ses grands plumets argentés en ont fait une plante ornementale de choix. Importée d'Amérique du Sud et introduite au jardin botanique de Montpellier en 1857, elle est toujours en vente libre en France. Dans les régions littorales françaises et particulièrement en région méditerranéenne, elle s'échappe des jardins et colonise les terres en friche et les bords de routes. Ses graines, petites et très nombreuses, peuvent être emportées par le vent dans un rayon de 25 km.



Bien que peu présente sur la commune, c'est une espèce à surveiller dans la partie de plaine. En effet, une fois installée, elle est difficile à détruire et se propage assez rapidement.

Séneçon du Cap (*Senecio inaequidens*) :

Originaire d'Afrique du Sud, d'où elle est probablement arrivée accrochée à la laine des moutons au début des années trente, cette espèce très envahissante se développe partout en France principalement sur les terrains perturbés : les bords de routes, dans les friches mais aussi dans les vignes et les vergers. Elle forme des touffes compactes et pérennes, en fleurs pratiquement toute l'année.

L'espèce ne semble pas pour l'instant très répandue mais est présente de manière éparse dans la plaine agricole et le long des chemins. La déprise agricole et la rudéralisation des espaces autour du village pourrait favoriser son expansion. Chaque plante produit un très grand nombre de graines tout au long de l'année (jusqu'à 30 000 par an), qui germent sur les sols nus.

L'arrachage manuel des plants avant fructification semble la solution la plus appropriée pour lutter contre cette espèce.



Les peuplements faunistiques sont très diversifiés sur la commune et représentent un important patrimoine naturel qu'il apparaît important de préserver.

Les premiers inventaires réalisés lors de cette étude ainsi que l'interrogation des bases de données de différentes structures ont permis de recenser 217 espèces animales (83 oiseaux, 7 mammifères, 5 amphibiens, 8 reptiles, 2 poissons, 112 insectes).

Les structures qui nous ont fournis des données pour cette étude sont :

- l'Office Pour les Insectes et leur Environnement en Languedoc-Roussillon (OPIE LR) pour les insectes ;
- Marc Cheylan et Philippe Geniez, de l'Ecole Pratique des Hautes Etudes de l'Université de Montpellier pour les reptiles et les amphibiens ;
- le Groupe Ornithologique du Roussillon (GOR) pour les oiseaux.

Nos investigations de terrain ont été orientées sur l'avifaune, l'herpétofaune (amphibiens et reptiles) et l'entomofaune (libellules, papillons de jour et orthoptères). D'autres groupes n'ont pas fait l'objet de recherches spécifiques mais ont été notés lorsqu'ils étaient rencontrés. Il s'agit principalement des mammifères, des poissons et des insectes coléoptères et homoptères.

Les insectes

La diversité des insectes de la commune de Laroque-des-Albères semble très importante puisque ces premiers inventaires recensent 112 espèces, parmi lesquelles 10 espèces d'intérêt patrimonial majeur, 18 espèces d'intérêt fort, et 14 espèces d'intérêt modéré.

Les groupes d'insectes les mieux représentés sont les Coléoptères (33 espèces), les Lépidoptères rhopalocères (papillons de jour : 29 espèces), les Odonates (libellules et demoiselles : 24 espèces) et les Orthoptères (sauterelles, grillons et criquets : 23 espèces).

Espèces patrimoniales des cours d'eau :

Les cours d'eau de la commune abritent un riche cortège de libellules parmi lesquelles 2 sont protégées au niveau national :



- l'**Agrion de Mercure** (*Coenagrion mercuriale*), petit agrion affectionnant les cours d'eau ensoleillés. Il est fortement menacé dans la partie nord de son aire de répartition mais reste encore assez commun en région méditerranéenne. Sur la commune, il est présent sur la partie aval de la rivière de Laroque où son habitat est fortement menacé par les aménagements sur le cours d'eau et la présence de plantes à caractère invasif.

- la **Cordulie à corps fin** (*Oxygastra curtisii*), libellule des eaux courantes qui fréquente, sur la commune,

les vasques profondes des parties amont des cours d'eau dans lesquelles vivent les larves, au sein des racines des arbres riverains. Cette espèce vulnérable à l'échelle européenne ne semble pas menacée sur la commune qui abrite des populations importantes.



Espèces patrimoniales des pelouses rocailleuses de basse altitude :



- le **Paussus de Favier** (*Edaphopausus favieri*), petit coléoptère des milieux ouverts secs qui vit aux dépens d'une espèce de fourmi dont il dévore les larves et les ouvrières. Il n'est connu en France que de la région côtière du massif des Albères et présente donc un très fort intérêt patrimonial.

Espèces patrimoniales des milieux ouverts d'altitude :



Criquet de Saulcy

Les pelouses et landes d'altitude accueillent trois espèces de criquets et sauterelles endémiques de la partie orientale des Pyrénées. Il s'agit du **Criquet catalan** (*Omocestus antigai*), de l'**Antaxie catalane** (*Antaxius chopardi*), et du **Criquet de Saulcy** (*Chorthippus binotatus ssp. saulcyi*).

Les pelouses sommitales des Albères sont des habitats très importants pour la conservation de ces espèces patrimoniales.

Espèces patrimoniales des boisements d'altitude :

Les boisements d'altitude, et notamment les hêtraies des Albères, sont reconnus pour accueillir une richesse entomologique exceptionnelle qui a d'ailleurs motivée la création de la Réserve naturelle de la Massane, non loin d'ici. Les forêts de Laroque semblent également très intéressantes puisque pas moins de 20 espèces de Coléoptères à intérêt patrimonial fort ou majeur ont été recensées. La plupart de ces espèces sont étroitement liées à la présence de bois mort, elles se développent dans les souches et les troncs des vieux arbres dépérissants qui ont un rôle écologique majeur dans le fonctionnement de ces forêts. C'est le cas par exemple de la **Rosalie des Alpes** (*Rosalia alpina*), espèce protégée au niveau national, du **Clyte mystique** (*Anaglyptus mysticus*), de l'**Ergate ouvrier** (*Ergates faber*), du **Pogonochère de Carol** (*Pogonocherus caroli*), ou encore du **Callime anguleux** (*Callimellum angulatum*).



Rosalie des Alpes



Clyte mystique



Ergate ouvrier



Pogonochère de Carol



Callime anguleux

Les oiseaux

Les inventaires réalisés ont permis de contacter 83 espèces d'oiseaux parmi lesquelles 2 espèces d'intérêt patrimonial majeur, 5 espèces d'intérêt fort et 22 espèces d'intérêt modéré. La diversité avifaunistique est maximale sur le piémont des Albères dans la zone de transition entre les espaces agricoles et les suberaies. On y retrouve des cortèges de passeraux nicheurs très riches et composés d'espèces caractéristiques des agrosystèmes méditerranéens traditionnels (**Coucou geai**, **Torcol fourmilier**, **Huppe fasciée**, **Guêpier d'Europe**...).



Coucou geai



Mâle



Femelle

On trouve également dans cette zone, le **Pic vert de Sharp** (*Picus viridis ssp. sharpei*), une sous-espèce endémique ibérique qui n'est présente en France que dans la plaine du Roussillon. C'est un oiseau « parapluie » : le Pic creuse des cavités dans les arbres sénescents, cavités ensuite réutilisées par de nombreux oiseaux à nidification cavernicole.

Les vallons encaissés des Albères abritent également une avifaune riche liée aux milieux rupestres (**Monticole bleu**, **Hirondelle de rochers**, **Grand corbeau**...) ou aux maquis méditerranéens (**Fauvettes pitchou**, **passerinette**, **mélanocéphale**...).



Monticole bleu

Dans les boisements d'altitude, on retrouve un cortège de passereaux caractéristiques des forêts pyrénéennes (Mésange noire, M. huppée, M. nonnette, Grimpereau des jardins, Grosbec casse-noyaux...).

La découverte du **Grimpereau des bois** (*Certhia familiaris*) dans la hêtraie en contrebas du col de l'Ullat constitue une première pour le massif des Abères et renforce encore l'intérêt de cet habitat.



Grimpereau des bois

Les pelouses sommitales accueillent également des espèces rares et intéressantes :

- l'**Aigle royal** (*Aquila chrysaetos*), espèce emblématique qui niche sur le versant espagnol et chasse sur les crêtes des Albères ;



Pluvier guignard

- le **Pluvier guignard** (*Charadrius morinellus*), rare limicole qui fait halte en migration sur les pelouses sommitales ;

- le **Pipit rousseline** (*Anthus campestris*), petit passereau qui niche dans les milieux très ouverts thermophiles.

Les mammifères

Sept espèces de mammifères ont été contactées sur la commune (absence d'inventaire pour les chiroptères et les petits rongeurs). Parmi celles-ci, se trouve une espèce rare et emblématique : la **Loutre d'Europe** (*Lutra lutra*) dont les populations sont très fragiles en zone méditerranéenne et qui fréquente la rivière de Laroque en aval du bourg.



Loutre d'Europe

Les reptiles



Psammodrome algire

Les inventaires ont permis de recenser 8 espèces de reptiles. Ceux-ci fréquentent particulièrement les forêts de Chêne liège ainsi que la zone de transition entre les espaces agricoles et les suberaies. On y trouve notamment le **Psammodrome algire** (*Psammodromus algirus*), lézard méditerranéen assez localisé en France.

Les amphibiens

Les inventaires ont mis en évidence 5 espèces d'amphibiens localisées le long des cours d'eau. Toutes sont protégées au niveau national et présentent un intérêt patrimonial du fait de la détérioration générale de leurs milieux de vie. Deux espèces intéressantes, la **Salamandre tachetée** (*Salamandra salamandra*) et l'**Alyte accoucheur** (*Alytes obstetricans*) se rencontrent uniquement dans les vasques des rivières bien préservées en amont du bourg.

La **Grenouille rousse** (*Rana temporaria*), espèce plutôt montagnarde, se trouve quant à elle au niveau des sources dans l'étage de la hêtraie où elle est en limite de répartition.



Salamandre tachetée



Alyte accoucheur



Grenouille rousse

Les poissons

Pour les poissons, aucun inventaire exhaustif n'a été réalisé mais les ruisseaux sur le piémont abritent des populations importantes de 2 espèces patrimoniales : la **Truite fario** (*Salmo trutta fario*) et le **Barbeau méridional** (*Barbus meridionalis*).

Le diagnostic établi en 2008 représente un porté-à-connaissance important qui vise en particulier à responsabiliser la commune dans ses futurs choix d'aménagement et de développement urbains.

A partir de ce diagnostic, la prise en compte du patrimoine naturel peut se baser sur deux orientations principales :

1) Conservation du patrimoine naturel remarquable par la mise en place d'une politique volontariste visant à instaurer des pratiques de gestion et d'entretien ou des programmes de restauration des milieux naturels.

2) Amélioration et mise en valeur du patrimoine dit « ordinaire » qui, bien que ne présentant pas de valeur intrinsèque, participe aux équilibres naturels notamment d'un point de vue des corridors écologiques. L'objectif est d'augmenter la diversité et la fonctionnalité des écosystèmes.

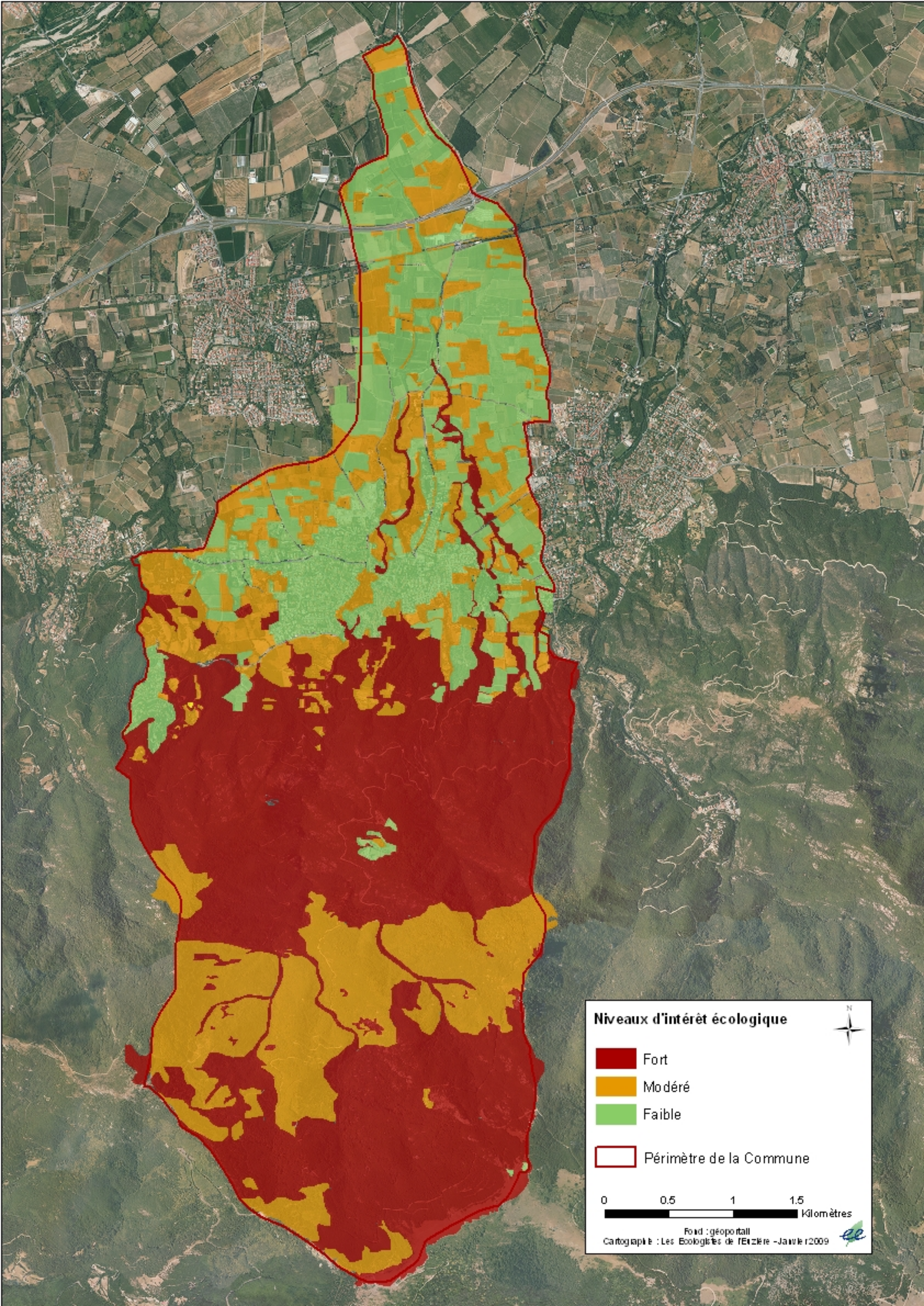
L'analyse des enjeux découle de l'analyse des habitats naturels, de la faune et de la flore inventoriés à l'échelle de la commune, mais également des contraintes et des menaces qui peuvent s'exercer sur ces éléments du patrimoine naturel. Quatre niveaux ont été définis : faible, modéré, fort et majeur. Chaque niveau correspond à des enjeux de gestion et de conservation distincts croissants. Le tableau ci-dessous illustre la démarche de hiérarchisation des enjeux écologiques sur la commune.

		Intérêt patrimonial		
		Faible	Modéré	Fort
Contraintes et menaces	Faibles	Enjeu faible	Enjeu faible	Enjeu modéré
	Modérées	Enjeu modéré	Enjeu modéré	Enjeu fort
	Fortes	Enjeu fort	Enjeu fort	Enjeu majeur

Le tableau page 37 évalue, pour chaque habitat présent sur la commune, l'intérêt patrimonial ainsi que les contraintes et menaces principales qui sont formulées. Cette évaluation permet alors une hiérarchisation des enjeux et des actions possibles.

Les deux cartes pages suivantes font apparaître l'intérêt patrimonial et les enjeux de gestion sur le territoire communal.

Ces cartes ont été établies sur la base de la carte des habitats naturels et du tableau de hiérarchisation page 37. Le code couleur reste inchangé et similaire au tableau ci-contre.



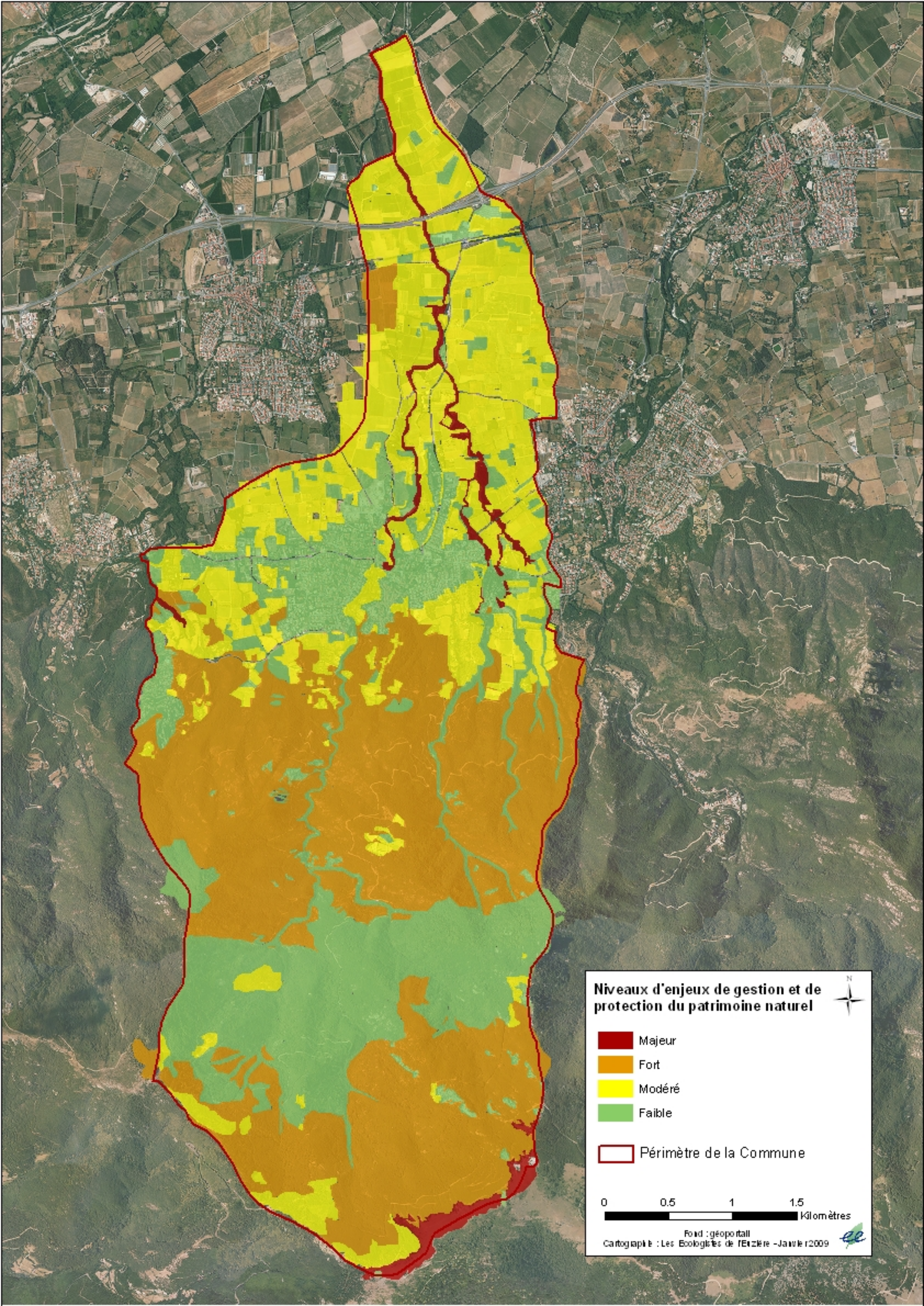
Niveaux d'intérêt écologique

Fort
Modéré
Faible

Périmètre de la Commune

0 0.5 1 1.5 Kilomètres

Fond : géoportail
Cartographie : Les Ecologistes de l'Euzière - Janvier 2009



Niveaux d'enjeux de gestion et de protection du patrimoine naturel

- Majeur
- Fort
- Modéré
- Faible

Périmètre de la Commune

0 0.5 1 1.5 Kilomètres

Fond : géoportail
Cartographie : Les Ecologistes de l'Euzière - Janvier 2009



Habitat	Intérêt patrimonial	Contraintes et menaces	Enjeu de gestion et protection	Propositions d'actions de gestion
ÉTAGE MONTAGNARD				
Hêtraies acidiphiles	fort	Exploitation forestière	fort	Gestion forestière durable (fiche 7)
Forêts de Pins sylvestres	modéré	Exploitation forestière	modéré	Gestion forestière durable (fiche 7)
Reboisements en Pin laricio	modéré	Exploitation forestière	modéré	Gestion forestière durable (fiche 7)
Landes à Genêt purgatif	modéré	Dynamique de fermeture des milieux	modéré	Gestion pastorale des estives (fiche 1)
Prairies siliceuses à annuelles naines	fort	Surpâturage Dynamique de fermeture des milieux	majeur	Gestion pastorale des estives (fiche 1)
Falaises siliceuses pyrénéo-alpiennes	fort	-	faible	-
ETAGES MÉSO ET SUPRAMÉDITERRANÉENS				
Bois de Châtaigniers	modéré	-	faible	-
Forêts mixtes de pentes et ravins	fort	-	faible	-
Galeries méridionales d'Aulnes	fort	-	faible	-
Suberaies catalano-languedociennes	fort	Urbanisation Abandon de l'utilisation des chênes-lièges	fort	Maîtrise de l'urbanisation (fiches 4, 5 et 6) Gestion des boisements de Chêne-liège (fiche 8)
Complexe de maquis et pelouses siliceuses	fort	Dynamique de fermeture des milieux Urbanisation	fort	Gestion des boisements de Chêne-liège (fiche 8) Maîtrise de l'urbanisation (fiches 4, 5 et 6)
Falaises siliceuses catalano-languedociennes	fort	-	faible	-
PLAINE MÉDITERRANÉENNE				
Fourrés médio-européens sur sol fertile	modéré	-	faible	-
Prairies méditerranéennes subnitrophiles	modéré	Dynamique de fermeture des milieux	modéré	Gestion des prairies et friches (fiche 10)
Chênaies blanches occidentales	modéré	Urbanisation Exploitation forestière	modéré	Maîtrise de l'urbanisation (fiches 4, 5 et 6) Gestion forestière durable (fiche 7)
Galeries de Peuplier provenço-languedociennes	fort	Artificialisation des berges Plantes à caractère invasif	majeur	Plan de gestion des cours d'eau (fiche 2) Gestion des espèces végétales invasives (fiche 3)
Peuplements de Canne de Provence	faible	-	faible	-
Cultures et maraichages	faible	Pratiques intensives - engrais et pesticides	modéré	Code de bonnes pratiques agricoles (fiche 9)
Vergers	modéré	Pratiques intensives - engrais et pesticides	modéré	Code de bonnes pratiques agricoles (fiche 9)
Vignobles	faible	Pratiques intensives - engrais et pesticides	modéré	Code de bonnes pratiques agricoles (fiche 9)
Alignements d'arbres et espaces verts urbains	modéré	Urbanisation - destruction des haies agricoles	modéré	Maîtrise de l'urbanisation (fiches 4, 5 et 6) Code de bonnes conduites agricoles (fiche 9)
Terrains en friche	modéré	Dynamique de fermeture des milieux	modéré	Gestion des prairies et friches (fiche 10)

Le tableau de la page précédente a permis de hiérarchiser les enjeux de gestion et de protection en fonction de l'intérêt patrimonial et des contraintes et menaces s'exerçant sur les différents types d'habitats.

Pour chaque enjeu de gestion défini, des propositions d'action ont été déterminées et font l'objet de fiches détaillées dans les pages suivantes.

Ces fiches action sont données à titre indicatif, la mise en place par la commune de l'une ou l'autre de ces actions devra faire l'objet d'une définition plus précise des objectifs et des actions concrètes, en concertation entre le Conseil municipal, la population et des associations ou organismes spécialisés.

Deux fiches actions complémentaires ont également été réalisées. Elles concernent :

- le suivi des actions mises en place afin d'évaluer leur efficacité ;
- l'animation des actions retenues par le Conseil municipal (formation, sorties sur le terrain...) ainsi que la réflexion collective sur l'avenir de la commune (débat d'idées, perspectives...).

ACTION 1**ENJEU MAJEUR****GESTION PASTORALE DES ESTIVES****Problématique sur la commune**

Les zones d'estives constituées par les pelouses sommitales de Albères sont des habitats directement liés au pâturage. Le maintien de ces milieux à fort intérêt patrimonial ainsi que leur état de conservation dépend donc directement de la gestion pastorale.

Le diagnostic écologique réalisé montre clairement que la gestion pratiquée actuellement n'est pas optimale et qu'elle provoque une dégradation importante du patrimoine naturel et des ressources fourragères.

Objectifs et proposition de mesures

Les objectifs sur cette zone sont donc :

- l'amélioration de l'état de conservation des pelouses sommitales afin de préserver leur fort intérêt écologique ;
- la pérennisation des ressources fourragères afin de permettre le maintien des activités pastorales.

Plusieurs mesures peuvent être mises en place pour répondre à ces objectifs :

- réaliser un diagnostic pastoral afin d'évaluer les modalités de pâturage les mieux adaptées au contexte local ;
- envisager la gestion pastorale à l'échelle de l'ensemble des crêtes du massif grâce à une concertation franco-espagnole ;
- inciter les éleveurs à s'inscrire dans une démarche d'agriculture durable permettant à la fois la protection du patrimoine, le maintien d'un tissu social et la viabilité des exploitations.

Pour plus d'informations sur les diagnostics pastoraux et la gestion pastorale des estives, il peut être intéressant de se rapprocher du SUAMME, du CERPAM ou de Pastomed (voir présentation des structures ressources en annexe 3).

ACTION 2**ENJEU MAJEUR****PLAN DE GESTION DES COURS D'EAU****Problématique sur la commune**

La commune de Laroque-des-Albères est traversée par de nombreux cours d'eau descendant du massif des Albères. Leur état de conservation est très bon en amont du village mais par contre très mauvais en aval.

Ce mauvais état de conservation entraînant de nombreux dysfonctionnements est lié à de multiples causes :

- rectification et artificialisation des berges ;
- mauvais état ou absence de boisements riverains ;
- pollutions d'origine agricole ;
- présence d'espèces végétales invasives...

Objectifs et proposition de mesures

L'objectif principal est donc d'établir un plan de gestion des cours d'eau au niveau du village et en aval, afin d'améliorer la qualité de l'eau et l'état de conservation des habitats d'espèces animales et végétales patrimoniales.

Ce plan de gestion devra au minimum prendre en compte les éléments suivants :

- possibilités de renaturation des berges de cours d'eau ;
- restauration ou plantation de boisements riverains ;
- respect des bandes enherbées le long des cours d'eau ainsi que des préconisations de la directive Nitrates, afin de limiter les pollutions d'origine agricole ;
- gestion des espèces végétales invasives (voir objectif n° 3) ;
- formation du personnel chargé de la gestion des cours d'eau sur le fonctionnement écologique des rivières et zones humides.

Ce plan de gestion devra s'inscrire en conformité avec le Schéma d'Aménagement et de gestion des Eaux (SAGE) et sera réalisé en partenariat avec le Syndicat Intercommunal de Gestion et d'Aménagement du Tech.

ACTION 3**ENJEU MAJEUR****GESTION DES ESPÈCES VÉGÉTALES INVASIVES****Problématique sur la commune**

L'introduction de certaines plantes non-indigènes constitue aujourd'hui un problème majeur dans de nombreuses régions et sur des milieux naturels variés. Les espèces à caractère envahissant colonisent les niches écologiques des espèces autochtones et provoquent la banalisation, voire la disparition, de certains milieux. La présence de telles espèces pose de sérieux problèmes en termes de gestion.

Sur la commune, les espèces végétales invasives sont principalement localisées le long des cours d'eau en aval du village. On y trouve notamment la Jussie, la Renouée du Japon et la Balsamine de l'Himalaya.

Objectifs et proposition de mesures

- Effectuer une veille régulière concernant les espèces à caractère envahissant.
- Prévoir, sur les secteurs les plus sensibles, des opérations de régulation par des campagnes d'arrachage.

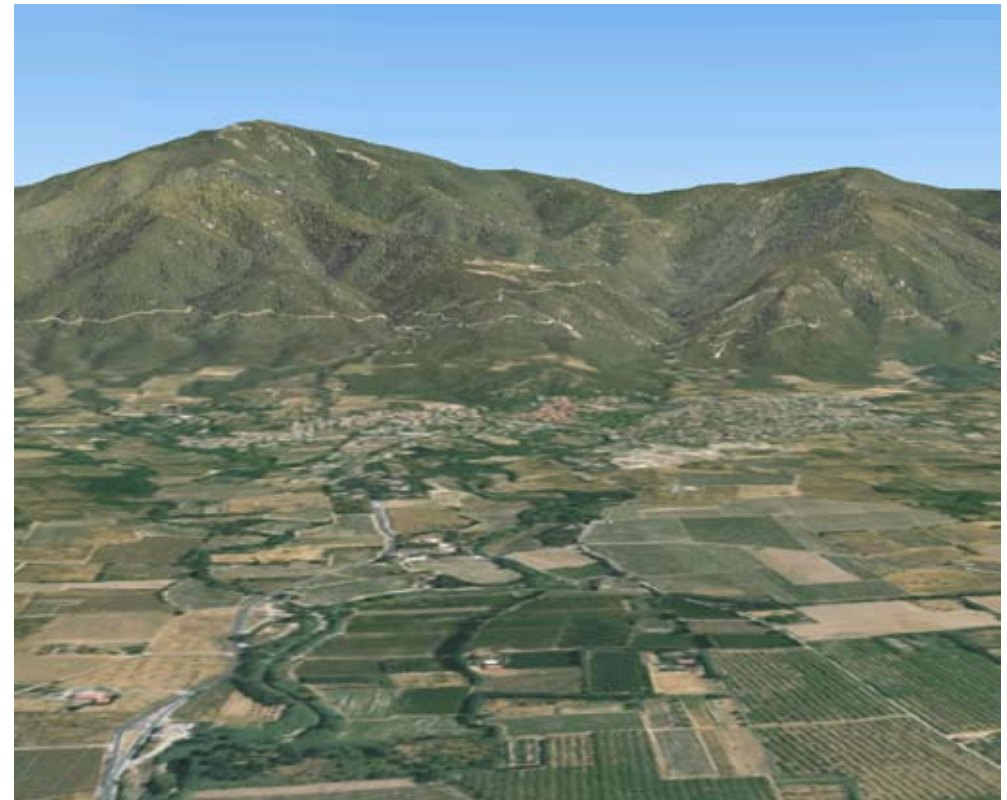
Bibliographie : MULLER S. (coord.), 2004. Plantes invasives en France. Muséum national d'Histoire naturelle, Paris, 168 p. (Patrimoines naturels, 62)



Jussie
(*Ludwigia peploides*)

ACTION 4**ENJEU FORT****MAÎTRISE DE L'URBANISATION**

Problématique sur la commune	Dans le cadre de la révision du PLU de la commune, la maîtrise et la gestion de l'urbanisation sont des enjeux forts. Alliant proximité du littoral et cadre de vie agréable, la commune de Laroque-des-Albères est fortement attractive et soumise à une forte pression d'urbanisation. La mise en place d'outils réglementaires permettant de la gérer et de la contrôler est donc indispensable à la préservation du cadre de vie, du patrimoine naturel et des activités agricoles.
Objectifs et proposition de mesures	L'objectif est donc de mettre en place un outil de protection du patrimoine permettant de contrôler l'urbanisation et de sauvegarder les espaces naturels et agricoles péri-urbains de façon durable. Une étude des outils de protection possibles a donc été réalisée, en examinant les avantages et inconvénients, les difficultés de mise en place pour chacun d'entre eux. Il est ressorti de cette analyse qu'un des outils les plus pertinents à mettre en place sur le territoire communal est le Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN). Cet outil fait l'objet d'une description détaillée dans la fiche action n°5. Une alternative à l'outil PAEN est la création d'une zone de préemption du Conseil général au titre des Espaces Naturels Sensibles (ENS). Cet outil apporte moins de possibilités que le PAEN mais peut néanmoins permettre au Conseil Général d'acheter des terrains qui seront alors protégés durablement. Pour créer une zone de préemption, la commune doit se rapprocher du service Espaces Naturels du Conseil général, en fournissant un argumentaire sur les motivations de création et l'intérêt écologique de la zone concernée. Un autre outil intéressant est l'Espace Classé Boisé qui fait l'objet d'une description dans la fiche action n°6. Pour plus d'informations sur les outils de protection du patrimoine naturel, se référer au site internet : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/



Vue aérienne de la commune de Laroque-des-Albères (Source : Géoportail 3D)

ACTION 5

ENJEU FORT

**MAÎTRISE DE L'URBANISATION
MISE EN PLACE D'UN PAEN**

Problématique sur la commune	Dans le cadre de la nécessité de maîtriser l'urbanisation sur le territoire communal, un des outils réglementaires les plus adaptés est le PAEN (Périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains).
Résultats attendus	Frein à l'urbanisation de la commune Conservation des espaces naturels en bon état écologique Maintien et renforcement des activités agricoles
Description de l'outil	Les PAEN sont instaurés par le département avec l'accord de la ou des communes concernées et sur avis de la chambre d'agriculture. La délimitation du périmètre doit être compatible avec le SCoT et ne peut inclure de parcelles situées en zone urbaine ou à urbaniser délimitée par le PLU ou dans un périmètre de zone d'aménagement différé (ZAD). Un programme d'actions est élaboré par le département, avec l'accord des communes l'avis de la chambre d'agriculture et de l'Office national des forêts ONF (si concerné). Il précise les aménagements et les orientations de gestion permettant de favoriser l'exploitation agricole, la gestion forestière ainsi que la préservation et la valorisation des espaces naturels et des paysages. A l'intérieur de ce périmètre, le département ou, avec son accord, une autre collectivité territoriale, ou un établissement public de coopération intercommunale (EPCI), peut réaliser des acquisitions foncières à l'amiable, par expropriation ou par préemption. En zone espace naturel sensible (ENS), la préemption se fait par exercice du droit de préemption ENS ; hors zone ENS, par mobilisation du droit de préemption Safer, à la demande et au nom du département, dans le cadre d'une convention département - Safer. Pour plus d'informations sur les PAEN, voir le site internet : http://www.experimentation-paen.fr et télécharger le fichier PDF de présentation sur http://www.fne.asso.fr/fr/themes/question.htm?View=file&CategoryID=148&EntryID=99

Mise en place

Déroulement chronologique :

- Constitution d'un dossier de candidature (commune, EPCI)
- Dépôt de candidature et acceptation par le Conseil général
- Elaboration du projet (département, commune, acteurs, public...)
- Enquête publique
- Approbation du périmètre par le Conseil général
- Mise en place des outils

Le dossier de candidature doit contenir la délimitation du périmètre d'étude, une présentation du territoire, des enjeux et du projet envisagé, et une délibération actant la volonté d'engagement des collectivités locales dans ce projet.

L'élaboration du projet établit un diagnostic précis du périmètre, définit les orientations stratégiques et le programme d'action, fixe une stratégie foncière à long terme ainsi que les conditions de gestion du périmètre (animation, suivi, évaluation).

Cet outil étant à l'heure actuelle expérimental, le recueil d'expérience similaire peut être intéressant. Dans ce cadre, il serait souhaitable de se rapprocher de la commune de Canohès, qui est actuellement dans une démarche de mise en place de PAEN.

ACTION 6

ENJEU FORT

MAÎTRISE DE L'URBANISATION

MISE EN PLACE D'UN ESPACE CLASSÉ BOISÉ

Problématique sur la commune	Dans le cadre de la nécessité de maîtriser l'urbanisation sur le territoire communal, un des outils réglementaires dont l'application est possible dans le contexte de la commune est l'Espace Classé Boisé (ECB). Cet outil ne s'applique cependant qu'aux zones forestières (soumises ou non au régime forestier), aux alignements d'arbres ou aux arbres isolés remarquables.
Résultats attendus	• Protection à long terme des espaces boisés péri-urbains ; • Conservation de leur intérêt écologique.
Description de l'outil	Objectifs • Le classement en espace boisé empêche les changements d'affectation ou les modes d'occupation du sol de nature à compromettre la conservation, la protection ou la création des boisements. Acte juridique d'institution : Décision de l'assemblée délibérante de la commune ou de l'établissement public de coopération intercommunale rendant public le plan local d'urbanisme (PLU) Procédure • Désignation des espaces à classer lors de l'élaboration ou de la révision du PLU Actualisation / Evaluation • Le déclassement des espaces boisés n'est possible que dans le cadre d'une procédure de révision du plan (identique à la procédure d'élaboration). La mise en oeuvre d'une «simple» procédure de modification est insuffisante. Pour plus d'informations, consulter la page internet : http://bibliothequeenligne.espaces-naturels.fr/outilsjuridiques/?arbo=les_fiches&sel=reste:fiche&val=6:9



Vue sur le village de Laroque-des-Albères et les espaces boisés attenants sur lesquels la maîtrise de l'urbanisation représente un enjeu fort.

ACTION 7		ENJEU FORT
GESTION FORESTIÈRE DURABLE		
Problématique sur la commune	Une proportion importante de la commune de Laroque-des-Albères est recouverte de boisements à très forte valeur patrimoniale (notamment les hêtraies, les bois de ravins et les boisements de bords de cours d'eau). L'intérêt de ces habitats est fortement dépendant de la gestion forestière qui y est pratiquée.	
Objectifs et proposition de mesures	Les objectifs sont de concilier : - le maintien du fort intérêt patrimonial de ces habitats ; - l'exploitation d'une partie de ces ressources forestières de façon durable. Il semble donc intéressant de définir : - des zones de non-gestion permettant le développement des espèces animales et végétales caractéristiques des vieilles forêts à caractère naturel ; - des zones dans lesquelles l'exploitation forestière est possible mais dans le cadre de pratiques respectueuses de l'environnement. Un projet a déjà été mené dans ce sens par l'Office National des Forêts (voir http://www.onf.fr/projets-europeens/sommaire/projets_acheves/interreg_pyrenees). Pour plus de renseignements sur la gestion forestière durable, il peut être intéressant de se rapprocher de Pro Sylva (voir présentation des structures ressources en annexe 3).	

ACTION 8		ENJEU FORT
GESTION DES BOISEMENTS DE CHÊNE-LIÈGE		
Problématique sur la commune	Les boisements de Chêne-liège constituent une des plus grandes originalités écologiques de la commune de Laroque-des-Albères. Le maintien durable de ces habitats ainsi que des activités humaines qui y sont liées passe par une dynamisation et un développement de la filière liège dans le respect du fonctionnement écologique de ces habitats.	
Objectifs et proposition de mesures	Les objectifs sont donc à la fois de sauvegarder durablement les habitats de chêne-liège et de permettre le maintien des activités humaines qui y sont liées. Pour cela, plusieurs mesures sont possibles : - sensibilisation des propriétaires forestiers à l'intérêt de ces boisements et aux possibilités de gestion durable de cette ressource ; - actions concrètes de gestion et de restauration sur les terrains communaux, accompagnées de valorisation pédagogiques et/ou touristiques. Plusieurs structures spécialisées peuvent apporter une aide pour mener à bien ces actions. C'est notamment le cas de l'Institut Méditerranéen du Liège et de l'Association Syndicale Libre de gestion Forestière - La Suberaie catalane (voir présentation des structures ressources en annexe 3). L'exploitation du liège est de plus tout à fait compatible avec la présence d'activités pastorales permettant à la fois la dynamisation de productions agricoles de qualité, la réduction des risques d'incendies et l'entretien des milieux ouverts favorables à la biodiversité. La création récente d'une Association Foncière Pastorale va dans ce sens et doit être suivie de la mise en place de pratiques respectueuses du patrimoine naturel.	

ACTION 9		ENJEU MODÉRÉ
CODE DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES		
Problématique sur la commune	La partie nord de la commune de Laroque-des-Albères est à forte dominante agricole, notamment des vignes et des vergers. Ces productions végétales, lorsqu'elles sont conduites de manière conventionnelle, impliquent une utilisation importante d'intrants (engrais, pesticides) qui sont néfastes au fonctionnement des sols et à la qualité des cours d'eau. Le fort intérêt écologique des cours d'eau descendant du massif des Albères est donc en partie menacé par ces pratiques agricoles.	
Objectifs et proposition de mesures	Les objectifs sont donc de maintenir, voire de renforcer les activités agricoles sur la partie nord de la commune tout en incitant les agriculteurs à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement. La rédaction d'un code de bonnes pratiques agricoles adapté au contexte local pourrait, dans ce cadre, permettre la sensibilisation des propriétaires et exploitants agricoles tout en leur fournissant des éléments techniques pour mettre en oeuvre des actions concrètes en faveur de l'environnement, sans pénaliser leur production (respect des bandes enherbées le long des cours d'eau, conversion en agriculture biologique, inscription dans une démarche d'agriculture durable...). De nombreux organismes peuvent apporter une aide technique pour ce genre de mesure, et notamment la FNCIVAM (Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural) ou le Bio CIVAM 66 (voir présentation des structures ressources en annexe 3).	

ACTION 10		ENJEU MODÉRÉ
GESTION DES PRAIRIES ET FRICHES		
Problématique sur la commune	De nombreuses parcelles de la partie nord de la commune sont délaissées par les activités agricoles au profit de prairies ou friches. Ces parcelles présentent un intérêt important pour la faune du fait de leur forte productivité en insectes (notamment papillons et autres insectes floricoles). En l'absence de gestion, ces milieux ont tendance à être colonisés par des fourrés puis évoluent vers des boisements. Une gestion par la fauche ou le pâturage est donc nécessaire à leur maintien. Les dépendances vertes communales (bord de routes...) constituent également des milieux ouverts pour lesquels les modalités de gestion sont importantes.	
Objectifs et proposition de mesures	L'objectif est de conserver, dans la partie agricole de la commune, des parcelles de prairies et friches favorables au développement de la faune des milieux ouverts. Pour cela, il est important de mettre en place une gestion (fauche, pâturage...) tout en respectant certaines règles bénéfiques au patrimoine naturel. Par exemple : - conserver, entretenir, voire planter des haies et des alignements d'arbres composés d'espèces autochtones (proscrire l'utilisation d'espèces à caractère envahissant et préférer les essences locales adaptées au sol et climat) ; - limiter les fauches sur les bas-côtés des voies de circulation à 2 fois par an (une fois en juin et une fois en hiver). Cette action, qui peut représenter, à terme, un avantage économique, permet à la flore de se développer et à certaines espèces animales d'effectuer leur cycle de vie (en particulier les insectes) ; - sur les parcelles fauchées, appliquer si possible une fauche tardive (août - septembre) permettant aux espèces de faune et flore d'accomplir leur cycle de vie ; - réfléchir aux possibilités de mises en place de pâturage hivernal sur un ensemble de parcelles cohérent...	

ACTION COMPLEMENTAIRE	
ANIMATION DES ACTIONS ET RÉFLEXION COLLECTIVE	
Intérêt	L'aménagement et la gestion du territoire communale concerne directement l'ensemble des habitants et des usagers de la commune. La prise de conscience de l'impact des actions et des décisions de chacun sur l'avenir de la commune est primordiale pour envisager des futurs possibles en pleine connaissance de cause. Des actions d'animation et de réflexion collective autour de l'avenir de la commune peuvent donc être menées dans ce cadre. Les objectifs de ces actions seront : - une meilleure connaissance par la population de l'impact des activités humaines et des orientations d'aménagement sur les paysages, le patrimoine et les ressources naturelles ; - des orientations d'aménagement établies de façon concertée au vu des éléments de prospective préalablement fournis.
Déroulement possible	Cette action peut être menée au travers de différents modules d'animation complémentaires : - une restitution publique des éléments présents dans ce rapport afin d'apporter des éléments de réflexion communs ; - l'organisation de sorties grand public et/ou scolaires sur le terrain pour illustrer les interactions entre les acteurs du territoire et la patrimoine naturel ; - l'animation de débats publics autour de l'avenir de la commune, avec la proposition de différents futurs possibles et la prise en compte de l'analyse de ces débats dans les orientations d'aménagement du territoire communal.

ACTION COMPLEMENTAIRE	
SUIVI ET ÉVALUATION DES ACTIONS	
Intérêt	Le succès de la mise en oeuvre d'actions concrètes de gestion doit être évalué de façon précise afin de valoriser les expériences acquises et également de réorienter les actions et les priorités. Cette évaluation doit être réalisée selon une méthodologie précise et adaptée à chaque type d'action.
Déroulement possible	Suite aux propositions d'actions émises dans ce rapport, des choix doivent être fait pour hiérarchiser les priorités et étudier la faisabilité de chacune d'entre elles. Les actions retenues seront alors mises en oeuvre selon un calendrier défini qui devra prendre en compte des suivis permettant d'évaluer leur succès. Ces suivis devront prendre en compte ; - les bénéfices pour la patrimoine naturel remarquable et ordinaire (habitats, faune, flore) ; - les bénéfices pour la population (cadre de vie, services rendus par les écosystèmes, activités économiques...). La mise en place d'une telle démarche constituerait une expérience exemplaire de mise en place et d'évaluation d'aménagement durable d'un territoire communal.

LÉGENDE DU TABLEAU FLORISTIQUE

Nom scientifique :

Nom latin valide des espèces.

Nom vernaculaire :

Nom français valide des espèces.

PN:

Espèce protégée au niveau national si présence d'un «+»

PR LR :

Espèce protégée au niveau régional en Languedoc-Roussillon si présence d'un «+»

ZNIEFF :

Statut de l'espèce dans la liste des espèces déterminantes en Languedoc-Roussillon pour la désignation des ZNIEFF (Zones Naturelles d'Intérêt Ecologique Faunistique et Floristique).

Intérêt :

+ : espèce d'intérêt patrimonial modéré, peu commune ou caractéristique d'un habitat patrimonial ;
 ++ : espèce d'intérêt patrimonial fort, localisée ou rare au niveau régional ;
 +++ : espèce d'intérêt patrimonial majeur, rare et sensible au niveau national ou européen.

Habitat :

Description sommaire du milieu fréquenté par l'espèce en période de reproduction.

Source donnée :

Structure propriétaire de la donnée :

- EE : Ecologistes de l'Euzière ;
- CBN : Conservatoire Botanique National méditerranéen de Porquerolles

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Abies pinsapo Boiss.	Sapin d'Andalousie					Forêt	CBN
Acer campestre L.	Érable champêtre					Ripisylve	EE
Acer monspessulanum L.	Érable de Montpellier					Ripisylve	EE
Achillea millefolium L.	Achillée millefeuille					Prairie	EE
Achillea odorata L.	Achillée odorante					Pelouse d'altitude	EE
Adiantum capillus-veneris L.	Capillaire					Rocher	EE
Aetheorhiza bulbosa (L.) Cass.	Crépis bulbeux					Sable	CBN
Agrostis stolonifera L.	Agrostide blanche					Prairie	EE
Aira caryophyllea L.	Canche caryophyllée					Pelouse d'altitude	EE
Aira elegantissima Schur	Canche capillaire					Pelouse d'altitude	EE
Alchemilla saxatilis Buser	Alchémille des rochers					Rocher	EE
Alliaria petiolata (M. Bieb.) Cavara & Grande	Alliaire					Ripisylve	CBN

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Allium porrum subsp. polyanthum (Schult. & Schult.f.)	Poireau des champs					Vigne	EE
Alnus glutinosa (L.) Gaertn.	Aulne glutineux					Ripisylve	EE
Anagallis arvensis L.	Mouron des champs					Friche	EE
Anagallis tenella (L.) L.	Mouron délicat					Source	EE
Anarrhinum bellidifolium (L.) Willd.	Muflier à feuilles de Pâquerette					Friche	EE
Andryala integrifolia L.	Andryale à feuilles entières					Friche	EE
Anemone nemorosa L.	Anémone des bois					Hêtraie	EE
Anthemis cretica L.						Friche	EE
Anthoxanthum odoratum L.	Flouve odorante					Prairie	EE
Anthyllis vulneraria L.	Anthyllide vulnéraire					Pelouse d'altitude	EE
Antirrhinum majus L.	Grand Muflier					Rocher	EE
Aquilegia vulgaris L.	Ancolie commune					Hêtraie	EE
Arabis turrita L.	Arabette tourette					Ripisylve	EE
Arbutus unedo L.	Arbousier					Maquis	EE
Armeria arenaria (Pers.) Schult.	Armérie des sables					Pelouse d'altitude	EE
Armeria ruscinonensis subsp. littorifuga (Bernis) Malag.	Armérie de Foucaud	+		Remarquable	+++	Rocher	EE
Arrhenatherum elatius (L.) P.Beauv. ex J.Presl & C.Presl	Fenasse					Prairie	EE
Arundo donax L.	Canne de Provence					Friche	EE
Asarina procumbens Mill.	Asarine couchée					Rocher	EE
Asparagus acutifolius L.	Asperge à feuilles aiguës					Maquis	EE
Asperula cynanchica L.	Aspérule à l'esquinancie					Prairie	EE
Asplenium adiantum-nigrum L.	Asplénium noir					Rocher	EE
Asplenium onopteris L.	Asplénium des ânes					Rocher	EE
Asplenium septentrionale (L.) Hoffm.	Doradille du Nord					Rocher	EE
Asplenium trichomanes L.	Capillaire des murailles					Rocher	EE
Astragalus glycyphyllos L.	Astragale à feuilles de Réglisse					Forêt	CBN
Athyrium filix-femina (L.) Roth	Fougère femelle					Ripisylve	EE
Avena barbata Pott ex Link	Avoine barbue					Friche	EE
Ballota nigra L.	Ballote noire					Ripisylve	EE
Bellis perennis L.	Pâquerette					Prairie	EE
Betula pendula Roth	Bouleau pendant					Hêtraie	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Bituminaria bituminosa (L.) C.H.Stirt.	Psoralée à odeur de bitume					Maquis	EE
Bombycilaena erecta (L.) Smoljan.	Cotonnière dressée					Maquis	EE
Brachypodium retusum (Pers.) P.Beauv.	Brachypode rameux					Prairie	EE
Brachypodium sylvaticum (Huds.) P.Beauv.	Brachypode des bois					Forêt	EE
Briza maxima L.	Grande Amourette				+	Prairie	EE
Briza media L.	Amourette commune					Prairie	CBN
Bromus hordeaceus L.	Brome fausse Orge					Friche	EE
Bryonia dioica Jacq.	Bryone dioïque					Forêt	EE
Buxus sempervirens L.	Buis					Maquis	CBN
Calamintha nepeta (L.) Savi	Calament faux Népéta					Maquis	EE
Callitriche obtusangula Le Gall	Callitriche à angles obtus					Source	EE
Calluna vulgaris (L.) Hull	Callune					Maquis	EE
Calystegia sepium (L.) R.Br.	Grand Liseron					Friche	EE
Campanula rotundifolia L.	Campanule à feuilles rondes					Rocher	EE
Campanula trachelium L.	Campanule à feuilles d'Ortie					Maquis	CBN
Capsella bursa-pastoris (L.) Medik.	Bourse-à-pasteur					Friche	EE
Cardamine heptaphylla (Vill.) O.E. Schulz	Cardamine à sept folioles					Forêt	CBN
Cardamine hirsuta L.	Cardamine hérissée					Source	EE
Cardamine impatiens L.	Cardamine impatiente					Hêtraie	EE
Cardamine pratensis L.	Cardamine des prés					Source	EE
Carex halleriana Asso	Laîche de Haller					Maquis	EE
Carex caryophyllea Latourr.	Laîche printanière					Pelouse d'altitude	EE
Carex pendula Huds.	Laîche à épis pendants					Ripisylve	EE
Carex remota L.	Laîche à épis espacés				+	Ripisylve	EE
Carex sylvatica Huds.	Laîche des bois					Hêtraie	EE
Carpinus betulus L.	Charme					Ripisylve	EE
Castanea sativa Mill.	Châtaignier					Forêt	EE
Catapodium rigidum (L.) C.E.Hubb.	Fétuque raide					Maquis	EE
Cedrus atlantica (Endl.) Carrière	Cèdre de l'Atlantique						CBN
Celtis australis L.	Micocoulier de Provence					Ripisylve	EE
Centaurea pectinata L.	Centaurée en peigne					Maquis	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
<i>Cerastium arvense</i> L.	Céraiste des champs					Pelouse d'altitude	EE
<i>Cerastium fontanum</i> Baumg.	Céraiste					Hêtraie	EE
<i>Chenopodium</i> sp.	Chénopode					Friche	EE
<i>Chondrilla juncea</i> L.	Chondrilla à tiges de Jonc					Friche	EE
<i>Chrysosplenium oppositifolium</i> L.	Dorine à feuilles opposées					Source	EE
<i>Cichorium intybus</i> L.	Chicorée amère					Friche	EE
<i>Circaea lutetiana</i> L.	Circée commune					Hêtraie	EE
<i>Cirsium acaule</i> Scop.	Cirse acaule					Pelouse d'altitude	EE
<i>Cirsium dissectum</i> (L.) Hill	Cirse d'Angleterre					Source	EE
<i>Cirsium eriophorum</i> (L.) Scop.	Cirse aranéeux					Hêtraie	EE
<i>Cirsium palustre</i> (L.) Scop.	Cirse des marais					Source	CBN
<i>Cirsium vulgare</i> (Savi) Ten.	Cirse à feuilles lancéolées					Hêtraie	EE
<i>Cistus crispus</i> L.	Ciste crépu				+	Maquis	EE
<i>Cistus monspeliensis</i> L.	Ciste de Montpellier					Maquis	EE
<i>Cistus salviifolius</i> L.	Ciste à feuilles de Sauge					Maquis	EE
<i>Clematis flammula</i> L.	Clématite brûlante					Ripisylve	EE
<i>Clinopodium vulgare</i> L.	Calament Clinopode					Forêt	CBN
<i>Conopodium majus</i> (Gouan) Loret	Conopode dénudé					Hêtraie	CBN
<i>Convolvulus arvensis</i> L.	Liseron des champs					Friche	EE
<i>Conyza canadensis</i> (L.) Cronquist	Vergerette du Canada					Friche	EE
<i>Conyza sumatrensis</i> (Retz.) E. Walker	Vergerette de Barcelone					Friche	CBN
<i>Coronilla valentina</i> subsp. <i>glauca</i> (L.) Batt.	Coronille glauque					Maquis	EE
<i>Cortaderia selloana</i> (Schultes & Schultes fil.) Aschers	Herbe de la pampa					Friche	CBN
<i>Corylus avellana</i> L.	Coudrier					Ripisylve	EE
<i>Crataegus monogyna</i> Jacq.	Aubépine à un style					Hêtraie	EE
<i>Crepis sancta</i> (L.) Bornm.	Herbe rousse					Vigne	EE
<i>Crepis sancta</i> subsp. <i>nemausensis</i> (Vill.) Bab.	Crépide de Nîmes					Vigne	EE
<i>Crepis vesicaria</i> L.	Crépide à vésicules					Friche	EE
<i>Cruciata glabra</i> (L.) Ehrend.	Croisette de printemps					Pelouse d'altitude	EE
<i>Cynosurus echinatus</i> L.	Crételle épineuse					Ripisylve	EE
<i>Cyperus eragrostis</i> Lam.	Souchet robuste					Rivière	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Cystopteris fragilis (L.) Bernh.	Capillaire blanc					Source	EE
Cytisus scoparius (L.) Link	Genêt à balais					Pelouse d'altitude	EE
Cytisus triflorus Lam.	Cytise			Dèt LR	+	Maquis	EE
Cytisus villosus Pourret	Cytise velu					Forêt	CBN
Dactylis glomerata L.	Dactyle					Prairie	EE
Dactylis glomerata subsp. hispanica (Roth) Nyman	Dactyle d'Espagne					Maquis	EE
Daphne gnidium L.	Daphné garou					Maquis	EE
Daphne laureola L.	Daphné lauréole				+	Ripisylve	EE
Daphne mezereum L.	Daphné bois-gentil					Forêt	EE
Daucus carota L.	Carotte					Friche	EE
Deschampsia flexuosa (L.) Trin.	Canche flexueuse					Hêtraie	EE
Dianthus armeria L.	Oeillet arméria					Maquis	EE
Dianthus hyssopifolius L.	Oeillet de Montpellier					Pelouse d'altitude	EE
Digitalis lutea L.	Digitale à petites fleurs				+	Forêt	CBN
Digitalis purpurea L.	Digitale pourpre					Hêtraie	CBN
Dittrichia viscosa (L.) Greuter	Inule visqueuse					Friche	EE
Doronicum pardalianches L.	Doronic à feuilles cordées					Forêt	CBN
Dorycnium pentaphyllum Scop.	Dorycnie à cinq feuilles					Maquis	EE
Dryopteris affinis (Lowe) Fraser-Jenk.	Dryoptéris étalé					Ripisylve	EE
Dryopteris oreades Fomin	Dryoptéris des Oréades					Pelouse d'altitude	EE
Echium plantagineum L.	Vipérine à feuilles de Plantain					Friche	EE
Echium vulgare L.	Vipérine commune					Friche	EE
Epilobium hirsutum L.	Épilobe à grandes fleurs					Ripisylve	EE
Epilobium lanceolatum Sebastiani & Mauri	Épilobe à feuilles lancéolées					Forêt	CBN
Epilobium montanum L.	Épilobe des montagnes					Source	EE
Epilobium tetragonum L.	Épilobe à quatre angles					Ripisylve	EE
Erica arborea L.	Bruyère arborescente					Maquis	EE
Eupatorium cannabinum L.	Eupatoire à feuilles de Chanvre					Ripisylve	EE
Euphorbia amygdaloides L.	Euphorbe à feuilles d'Amandier					Forêt	EE
Euphorbia characias L.	Euphorbe characias					Maquis	EE
Euphorbia terracina L.	Euphorbe de Terracine		+	Dèt LR	++	Sable	CBN

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Euphrasia sp.	Euphrase visqueuse					Pelouse d'altitude	EE
Fagus sylvatica L.	Hêtre					Hêtraie	EE
Festuca arundinacea Schreber subsp. mediterranea	Fétuque de la Méditerranée					Prairie	CBN
Festuca heterophylla Lam.	Fétuque à feuilles de deux sortes					Hêtraie	CBN
Ficus carica L.	Figuier					Vigne	EE
Foeniculum vulgare Mill.	Fenouil					Friche	EE
Fragaria vesca L.	Fraisier des bois					Hêtraie	CBN
Fraxinus angustifolia Vahl	Frêne à feuilles étroites					Ripisylve	EE
Fraxinus excelsior L.	Frêne commun					Ripisylve	EE
Galactites elegans (All.) Soldano	Chardon laiteux					Friche	EE
Galeopsis pyrenaica Bartl.	Galéopsis des Pyrénées			Dèt LR	+	Forêt	CBN
Galium aparine L.	Gaillet accrochant					Friche	EE
Galium pumilum Murray	Gaillet en ombelle					Pelouse d'altitude	EE
Galium timeroi Jord.	Gaillet de Jordan			Remarquable	+	Maquis	EE
Galium verum L.	Caille-lait jaune					Prairie	EE
Genista pilosa L.	Genêt poilu					Maquis	EE
Genista scorpius (L.) DC.	Genêt épineux					Maquis	EE
Geranium columbinum L.	Géranium colombin					Ripisylve	EE
Geranium lucidum L.	Géranium luisant					Hêtraie	EE
Geranium molle L.	Géranium à feuilles molles					Friche	EE
Geranium pusillum L.	Géranium à tiges grêles					Maquis	EE
Geranium robertianum L.	Géranium herbe à Robert					Forêt	EE
Geranium rotundifolium L.	Géranium à feuilles rondes					Friche	EE
Geum urbanum L.	Benoîte commune					Ripisylve	EE
Hedera helix L.	Lierre					Forêt	EE
Helianthemum nummularium (L.) Mill.	Hélianthème à feuilles arrondies					Pelouse d'altitude	EE
Helleborus foetidus L.	Ellébore fétide					Forêt	CBN
Hesperis matronalis L.	Julienne des dames			Remarquable	+	Forêt	CBN
Hieracium murorum L.	Épervière des murs					Pelouse d'altitude	EE
Hieracium nobile Gren. & Godr.	Épervière des Pyrénées					Forêt	EE
Hieracium pilosella L.	Piloselle					Prairie	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Hieracium praecox Schultz Bip. gr. glaucinum	Épervière bleuâtre					Forêt	CBN
Holcus lanatus L.	Houlque laineuse					Prairie	EE
Hordeum murinum L.	Orge des rats					Friche	EE
Humulus lupulus L.	Houblon					Ripisylve	EE
Hypericum androsaemum L.	Androsème				+	Ripisylve	EE
Hypericum humifusum L.	Millepertuis couché					Forêt	CBN
Hypericum perforatum L.	Millepertuis commun					Maquis	EE
Hypericum pulchrum L.	Millepertuis élégant					Ripisylve	EE
Hypochaeris radicata L.	Porcelle enracinée					Friche	EE
Ilex aquifolium L.	Houx				+	Hêtraie	EE
Impatiens glandulifera Royle	Balsamine de l'Himalaya					Ripisylve	EE
Jasione crispa (Pourr.) Samp.	Jasione crépue					Forêt	EE
Jasione montana L.	Jasione des montagnes					Pelouse d'altitude	EE
Juncus bufonius L.	Jonc des crapauds				+	Source	EE
Juniperus communis L.	Genévrier commun					Pelouse d'altitude	EE
Juniperus virginiana L.	Genévrier de Virginie						CBN
Lactuca perennis L.	Laitue vivace					Maquis	EE
Lactuca serriola L.	Laitue vireuse					Friche	EE
Lactuca virosa L.	Laitue sauvage					Ripisylve	EE
Lamium galeobdolon (L.) L.	Lamier jaune					Vigne	CBN
Lapsana communis L.	Lampsane commune					Ripisylve	EE
Lathyrus linifolius (Reichard) Bässler	Gesse à feuilles de Lin					Forêt	CBN
Lathyrus vernus (L.) Bernh.	Gesse de printemps					Hêtraie	EE
Lavandula stoechas L.	Lavande à toupet					Maquis	EE
Lilium martagon L.	Lis martagon					Hêtraie	EE
Linaria angustissima (Loisel.) Borbás	Linaire à feuilles étroites					Friche	EE
Linum trigynum L.	Lin à trois styles					Maquis	EE
Lithospermum purpureocaeruleum L.	Grémil bleu pourpre					Forêt	CBN
Lonicera etrusca Santi	Chèvrefeuille d'Étrurie					Forêt	EE
Lonicera periclymenum L.	Chèvrefeuille des bois					Hêtraie	CBN
Lotus corniculatus L.	Lotier commun					Pelouse d'altitude	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Lotus pedunculatus Cav.	Lotier des fanges					Ripisylve	CBN
Ludwigia peploides (Kunth) P.H.Raven	Jussie					Rivière	EE
Luzula pilosa (L.) Willd.	Luzule de printemps					Hêtraie	EE
Luzula sylvatica (Huds.) Gaudin	Grande Luzule					Hêtraie	EE
Lycopus europaeus L.	Lycope					Ripisylve	EE
Lysimachia nummularia L.	Lysimaque nummulaire					Source	EE
Lysimachia vulgaris L.	Grande Lysimaque					Ripisylve	EE
Malva moschata L.	Mauve musquée					Ripisylve	EE
Malva sylvestris L.	Grande Mauve					Friche	EE
Medicago lupulina L.	Luzerne lupuline					Hêtraie	EE
Medicago minima (L.) L.	Luzerne naine					Forêt	EE
Medicago sativa L.	Luzerne cultivée					Friche	EE
Melica uniflora Retz.	Mélique à une fleur					Ripisylve	EE
Melittis melissophyllum L.	Mélitte à feuilles de Mélisse					Hêtraie	EE
Mercurialis perennis L.	Mercuriale vivace					Hêtraie	CBN
Minuartia rostrata (Pers.) Rchb.	Minuartie à rostre					Ripisylve	EE
Minuartia verna (L.) Hiern	Minuartie de printemps					Pelouse d'altitude	EE
Moehringia pentandra Gay	Sabline à cinq étamines					Hêtraie	CBN
Moehringia trinervia (L.) Clairv.	Sabline à trois nervures					Hêtraie	EE
Morus alba L.	Mûrier blanc					Ripisylve	EE
Mycelis muralis (L.) Dumort.	Laitue des murailles					Hêtraie	EE
Myosotis arvensis Hill	Myosotis des champs					Pelouse d'altitude	EE
Myosotis discolor Pers.	Myosotis bicolore					Forêt	CBN
Narcissus pseudonarcissus L.	Narcisse jaune					Prairie	CBN
Onopordum illyricum L.	Onopordon d'Illyrie					Friche	EE
Ornithogalum umbellatum L.	Belle-d'onze-heures					Friche	EE
Osmunda regalis L.	Fougère royale					Ripisylve	EE
Osyris alba L.	Osyris blanc					Maquis	EE
Oxalis acetosella L.	Oseille des bois					Hêtraie	EE
Oxalis corniculata L.	Oxalide corniculée					Forêt	CBN
Papaver rhoeas L.	Coquelicot					Friche	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
<i>Parietaria judaica</i> L.	Pariétaire couchée					Ripisylve	CBN
<i>Parietaria officinalis</i> L.	Pariétaire officinale					Ripisylve	EE
<i>Pedicularis asparagoides</i> Lapeyr.	Pédiculaire fausse Asperge			Dèt LR	+	Pelouse d'altitude	CBN
<i>Petrorhagia prolifera</i> (L.) P.W.Ball & Heywood	Oeillet prolifère					Maquis	EE
<i>Phalaris arundinacea</i> L.	Alpiste faux Roseau					Ripisylve	EE
<i>Phillyrea angustifolia</i> L.	Alavert					Maquis	EE
<i>Phillyrea latifolia</i> L.	Alavert à larges feuilles					Maquis	EE
<i>Phleum phleoides</i> (L.) H.Karst.	Fléole de Boehmer					Prairie	EE
<i>Phragmites australis</i> (Cav.) Steud.	Roseau					Rivière	EE
<i>Phyteuma spicatum</i> L.	Raiponce en épi					Hêtraie	EE
<i>Phytolacca americana</i> L.	Raisin d'Amérique					Ripisylve	EE
<i>Pinus nigra</i> subsp. <i>laricio</i> Maire	Pin laricio					Forêt	EE
<i>Pinus sylvestris</i> L.	Pin sylvestre					Pelouse d'altitude	EE
<i>Piptatherum miliaceum</i> (L.) Coss.	Faux Millet					Friche	EE
<i>Pistacia terebinthus</i> L.	Pistachier térébinthe					Maquis	EE
<i>Plantago alpina</i> L.	Plantain des Alpes					Pelouse d'altitude	EE
<i>Plantago coronopus</i> L.	Plantain corne-de-cerf					Friche	EE
<i>Plantago lanceolata</i> L.	Plantain étroit					Pelouse d'altitude	EE
<i>Plantago major</i> L.	Grand Plantain					Friche	EE
<i>Plantago major</i> subsp. <i>intermedia</i> (Gilib.) Lange	Plantain des fanges					Pelouse d'altitude	EE
<i>Plantago maritima</i> subsp. <i>serpentina</i> (All.) Arcang.	Plantain serpentant					Pelouse d'altitude	EE
<i>Platanus x hispanica</i> Mill. ex Münchh.	Platane d'Espagne						EE
<i>Platyclusus orientalis</i> (L.) Franco	Thuya d'Orient						CBN
<i>Poa annua</i> L.	Pâturin annuel					Prairie	EE
<i>Poa nemoralis</i> L.	Pâturin des bois					Ripisylve	EE
<i>Poa trivialis</i> L.	Gazon d'Angleterre					Hêtraie	CBN
<i>Polycarpon tetraphyllum</i> (L.) L.	Polycarpe à quatre feuilles					Forêt	EE
<i>Polygala vulgaris</i> L.	Polygala commun					Pelouse d'altitude	EE
<i>Polygonatum multiflorum</i> (L.) All.	Sceau-de-Salomon commun					Ripisylve	EE
<i>Polygonatum odoratum</i> (Miller) Druce	Sceau-de-Salomon odorant					Hêtraie	CBN
<i>Polygonum aviculare</i> L.	Renouée des oiseaux					Friche	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Polygonum hydropiper L.	Poivre d'eau					Source	EE
Polypodium cambricum L.	Polypode du Sud					Rocher	EE
Polypodium interjectum Shivas	Polypode du Chêne					Rocher	EE
Polypodium vulgare L.	Polypode commun					Rocher	EE
Polystichum setiferum (Forssk.) T.Moore ex Woy.	Polystic à soies					Ripisylve	EE
Populus alba L.	Peuplier blanc					Ripisylve	EE
Populus nigra L.	Peuplier noir					Ripisylve	EE
Populus nigra var. italica Münchh.	Peuplier d'Italie					Ripisylve	EE
Potentilla anglica Laichard.	Potentille d'Angleterre					Hêtraie	EE
Prunella hastifolia Brot.	Brunelle à feuilles hastées					Pelouse d'altitude	EE
Prunella vulgaris L.	Brunelle commune					Ripisylve	EE
Prunus avium (L.) L.	Cerisier des oiseaux					Forêt	EE
Prunus domestica L.	Prunier						EE
Prunus dulcis (Mill.) D.A.Webb	Amandier						EE
Prunus spinosa L.	Épine noire					Forêt	EE
Pteridium aquilinum (L.) Kuhn	Fougère-aigle					Forêt	EE
Pyrus communis L.	Poirier					Hêtraie	EE
Quercus humilis Miller	Chêne pubescent					Forêt	CBN
Quercus ilex L.	Chêne vert					Forêt	EE
Quercus petraea (Mattuschka) Liebl.	Chêne rouvre					Hêtraie	CBN
Quercus pubescens Willd.	Chêne pubescent					Forêt	EE
Quercus suber L.	Chêne-liège					Forêt	EE
Rabdochloa	Chloris					Source	EE
Ranunculus bulbosus L.	Renoncule bulbeuse					Pelouse d'altitude	EE
Ranunculus ficaria L.	Ficaire					Forêt	EE
Ranunculus hederaceus L.	Renoncule à feuilles de Lierre			Dèt LR	+	Source	CBN
Ranunculus platanifolius L.	Renoncule à feuilles de Platane					Pelouse d'altitude	EE
Ranunculus repens L.	Renoncule rampante					Prairie	EE
Reichardia picroides (L.) Roth	Reichardie					Ripisylve	EE
Reynoutria japonica Houtt.	Renouée à feuilles pointues					Ripisylve	EE
Rhamnus alaternus L.	Alaterne					Maquis	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Robinia pseudoacacia L.	Acacia					Ripisylve	EE
Rorippa islandica (Oeder ex Gunn.) Borbas	Cresson d'Islande				++	Forêt	CBN
Rorippa stylosa (Pers.) Mansf. & Rothm.	Roripe des Pyrénées					Forêt	CBN
Rosa canina L.	Églantier des chiens					Friche	EE
Rosa micrantha Sm.	Églantier de Pouzin					Hêtraie	CBN
Rubia peregrina L.	Garance sauvage					Forêt	EE
Rubus incanescens Bertol.	Ronce					Maquis	CBN
Rubus obscurus Kaltenb.	Ronce sombre					Forêt	CBN
Rubus obtruncatus P.J. Mueller gr. R. pilocarpus	Ronce					Forêt	CBN
Rubus schmidelyanus Sudre gr. R. gremlii	Ronce de Gremlin					Forêt	CBN
Rubus ulmifolius Schott	Ronce à feuilles d'Orme					Maquis	EE
Rumex acetosa L.	Grande Oseille					Prairie	EE
Rumex acetosella L.	Petite Oseille					Maquis	EE
Rumex crispus L.	Oseille crêpue					Friche	EE
Ruscus aculeatus L.	Fragon faux Houx					Forêt	EE
Ruta chalepensis L.	Rue de Chalep					Maquis	CBN
Salix alba L.	Osier blanc					Ripisylve	EE
Salix caprea L.	Saule des chèvres					Ripisylve	EE
Sambucus ebulus L.	Hièble					Ripisylve	EE
Sambucus nigra L.	Grand Sureau					Forêt	EE
Sambucus racemosa L.	Sureau à grappes					Hêtraie	EE
Sanguisorba minor Scop.	Petite Pimprenelle					Prairie	EE
Sanicula europaea L.	Sanicle					Hêtraie	EE
Saxifraga granulata L.	Saxifrage à bulbilles					Hêtraie	EE
Scabiosa cinerea subsp. cinerea	Scabieuse cendrée					Pelouse d'altitude	EE
Scleranthus annuus L.	Gnavelle annuelle					Pelouse d'altitude	EE
Scorzonera laciniata L.	Scorzonère à feuilles de chausse-trape					Maquis	EE
Sedum album L.	Orpin blanc					Rocher	EE
Sedum hirsutum All.	Orpin hérissé					Rocher	EE
Sedum rupestre L.	Orpin des rochers					Rocher	EE
Sedum sediforme (Jacq.) Pau	Orpin de Nice					Maquis	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
<i>Sedum telephium</i> L.	Orpin reprise					Forêt	EE
<i>Senecio inaequidens</i> DC.	Séneçon du Cap					Friche	EE
<i>Sequoiadendron giganteum</i> (Lindley) Buchholz	Séquoia géant						CBN
<i>Seseli nanum</i> Dufour	Séséli nain			Dèt LR	+	Pelouse d'altitude	EE
<i>Sherardia arvensis</i> L.	Rubéole					Prairie	EE
<i>Silene italica</i> (L.) Pers.	Silène d'Italie					Prairie	CBN
<i>Silene latifolia</i> subsp. <i>alba</i> (Mill.) Greuter & Burdet	Compagnon blanc					Friche	EE
<i>Silene viridiflora</i> L.	Silène à fleurs vertes		+	Dèt LR	++	Hêtraie	CBN
<i>Silene vulgaris</i> (Moench) Garcke	Silène commun					Ripisylve	EE
<i>Smilax aspera</i> L.	Salsepareille					Maquis	EE
<i>Solanum nigrum</i> L.	Morelle noire					Friche	EE
<i>Sonchus asper</i> (L.) Hill	Laiteron épineux					Friche	EE
<i>Sonchus tenerrimus</i> L.	Laiteron délicat					Forêt	EE
<i>Sorbus aria</i> (L.) Crantz	Alisier blanc					Hêtraie	EE
<i>Spartium junceum</i> L.	Spartier					Friche	EE
<i>Spiranthes aestivalis</i> (Poiret) L.C.M. Richard	Spiranthe d'été	+		Remarquable	+++	Forêt	CBN
<i>Stachys officinalis</i> (L.) Trévis.	Bétoine officinale					Pelouse d'altitude	EE
<i>Stellaria holostea</i> L.	Stellaire holostée					Hêtraie	EE
<i>Stellaria media</i> (L.) Vill.	Morgeline					Hêtraie	CBN
<i>Tamus communis</i> L.	Herbe aux femmes battues					Forêt	EE
<i>Taxus baccata</i> L.	If					Hêtraie	EE
<i>Teesdalia nudicaulis</i> (L.) R.Br.	Téedalie à tige nue					Friche	EE
<i>Teucrium chamaedrys</i> L.	Germandrée petit-chêne					Maquis	EE
<i>Teucrium scorodonia</i> L.	Germandrée scorodoine					Ripisylve	EE
<i>Thymus praecox</i> Opiz	Serpolet couchet				+	Pelouse d'altitude	EE
<i>Thymus serpyllum</i> L.	Serpolet					Pelouse d'altitude	EE
<i>Thymus vulgaris</i> L.	Farigoule					Maquis	EE
<i>Tolpis barbata</i> (L.) Gaertn.	Trépane barbue					Friche	EE
<i>Torilis arvensis</i> (Hudson) Link subsp. <i>arvensis</i>	Torilis des champs					Prairie	CBN
<i>Torilis japonica</i> (Houtt.) DC.	Torilis du Japon					Prairie	CBN
<i>Trifolium angustifolium</i> L.	Trèfle à feuilles étroites					Friche	EE

Nom scientifique	Nom vernaculaire	PN	PR LR	ZNIEFF	Intérêt	Habitat	Source Donnée
Trifolium arvense L.	Trèfle des champs					Friche	EE
Trifolium aureum Pollich	Trèfle agraire					Hêtraie	EE
Trifolium campestre Schreb.	Trèfle des champs					Prairie	EE
Trifolium montanum subsp. gayanum (Godr.) Bolòs & Vigo	Trèfle d'Endress			Remarquable	+	Pelouse d'altitude	EE
Trifolium pratense L.	Trèfle commun					Prairie	EE
Trifolium repens L.	Trèfle blanc					Prairie	EE
Tuberaria guttata (L.) Fourr.	Hélianthème taché					Maquis	EE
Tulipa sylvestris L. subsp. australis (Link) Pamp.	Tulipe du Midi					Maquis	CBN
Typha angustifolia L.	Massette à feuilles étroites			Dèt Littorale	+	Rivière	EE
Ulex europaeus L.	Ajonc d'Europe					Maquis	EE
Ulmus minor Mill.	Orme à feuilles luisantes					Forêt	EE
Umbilicus rupestris (Salisb.) Dandy	Nombril-de-Vénus commun					Rocher	EE
Urospermum dalechampii (L.) Scop. ex F.W.Schmidt	Urosperme de Daléchamp					Friche	EE
Urtica dioica L.	Grande Ortie					Ripisylve	EE
Urtica urens L.	Ortie brûlante					Ripisylve	EE
Valeriana officinalis L.	Valériane à petites feuilles					Source	EE
Veratrum album L.	Vératre blanc					Source	EE
Verbascum boerhavia L.	Molène de Boerhaave					Forêt	EE
Verbascum sinuatum L.	Molène sinuée					Maquis	EE
Verbascum thapsus L.	Molène bouillon-blanc					Forêt	CBN
Veronica anagallis-aquatica L.	Mouron aquatique					Rivière	EE
Veronica beccabunga L.	Véronique des ruisseaux					Rivière	EE
Veronica chamaedrys L.	Véronique petit-chêne					Hêtraie	CBN
Veronica officinalis L.	Véronique officinale					Hêtraie	EE
Veronica serpyllifolia L.	Véronique à feuilles de Serpolet					Source	EE
Viburnum opulus L.	Obier					Hêtraie	EE
Vicia cracca L.	Jarosse					Ripisylve	EE
Vicia sativa L.	Vesce commune					Pelouse d'altitude	EE
Vicia sepium L.	Vesce des haies					Forêt	CBN
Viola reichenbachiana Jord. ex Boreau	Violette de Reichenbach					Ripisylve	EE
Viola riviniana Reichenb.	Violette de Rivinus					Pelouse d'altitude	CBN
Vulpia bromoides (L.) Gray	Vulpie faux Brome					Pelouse d'altitude	EE

LÉGENDE DU TABLEAU FAUNISTIQUE

Nom scientifique :

Nom latin valide des espèces.

Nom vernaculaire :

Nom français valide des espèces.

Intérêt :

+ : espèce d'intérêt patrimonial modéré, peu commune ou caractéristique d'un habitat patrimonial ;
 ++ : espèce d'intérêt patrimonial fort, localisée ou rare au niveau régional ;
 +++ : espèce d'intérêt patrimonial majeur, rare et sensible au niveau national ou européen.

Habitats :

Description sommaire du milieu fréquenté par l'espèce en période de reproduction.

Source donnée :

Structure propriétaire de la donnée :

- EE : Ecologistes de l'Euzière ;
- OPIE : Office Pour les Insectes et leur Environnement en Languedoc-Roussillon ;
- GP & CM : Geniez Ph. & Cheylan M. (en prép.)- Les Amphibiens et les Reptiles du Languedoc-Roussillon et régions adjacentes: atlas biogéographique. Biotope / parthénopie ;
- GOR : Groupe Ornithologique du Roussillon.

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
Oiseaux					
	Accenteur mouchet	<i>Prunella modularis</i>		Buissons et arbustes - Nicheur assez commun	EE
	Aigle royal	<i>Aquila chrysaetos</i>	+++	Pelouses sommitales - Chasse, rare	GOR
	Alouette lulu	<i>Lullula arborea</i>	+	Milieux bocagers - Nicheur assez commun	EE
	Autour des palombes	<i>Accipiter gentilis</i>	++	Boisements - Nicheur rare	GOR
	Bec-croisé des sapins	<i>Loxia curvirostra</i>		Boisements résineux - Erratisme, assez commun	EE
	Bécasse des bois	<i>Scolopax rusticola</i>	+	Boisements - Hivernant assez commun	GOR
	Bergeronnette des ruisseaux	<i>Motacilla cinerea</i>		Cours d'eau - Nicheur assez commun	EE
	Bergeronnette grise	<i>Motacilla alba</i>		Tous milieux - Nicheur assez commun	EE
	Bondrée apivore	<i>Pernis apivorus</i>	+	Zones boisées - Migrateur assez commun	GOR
	Bouscarle de Cetti	<i>Cettia cetti</i>		Ripisylves - Nicheur assez commun	EE
	Bruant fou	<i>Emberiza cia</i>	+	Milieux rocheux - Nicheur assez rare	GOR
	Bruant proyer	<i>Miliaria calandra</i>	+	Milieux ouverts de plaine - Nicheur peu commun	EE
	Bruant zizi	<i>Emberiza cirius</i>		Milieux bocagers - Nicheur assez commun	EE
	Buse variable	<i>Buteo buteo</i>		Tous milieux - Nicheur peu commun	EE
	Chardonneret élégant	<i>Carduelis carduelis</i>		Milieux agricoles - Nicheur commun	EE
	Choucas des tours	<i>Corvus monedula</i>		Milieux agricoles - Nicheur commun	EE
	Chouette hulotte	<i>Strix aluco</i>		Forêts - Nicheur assez commun	EE

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
	Circaète Jean-le-Blanc	<i>Circaetus gallicus</i>	++	Milieux ouverts - Nicheur probable	EE
	Cochevis huppé	<i>Galerida cristata</i>		Milieux ouverts de plaine - Nicheur assez rare	EE
	Coucou geai	<i>Clamator glandarius</i>	++	Bocages méditerranéens - Nicheur assez rare	EE
	Coucou gris	<i>Cuculus canorus</i>		Tous milieux - Nicheur assez commun	EE
	Epervier d'Europe	<i>Accipiter nisus</i>		Tous milieux - Nicheur assez commun	EE
	Etourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>		Tous milieux - Nicheur commun	EE
	Faucon crécerelle	<i>Falco tinnunculus</i>		Milieux agricoles - Nicheur peu commun	EE
	Fauvette à tête noire	<i>Sylvia atricapilla</i>		Boisements et haies - Nicheur commun	EE
	Fauvette mélanocéphale	<i>Sylvia melanocephala</i>		Tous milieux - Nicheur commun	EE
	Fauvette passerinette	<i>Sylvia cantillans</i>		Maquis et suberaies - Nicheur assez commun	EE
	Fauvette pitchou	<i>Sylvia undata</i>	+	Maquis et suberaies - Nicheur assez commun	EE
	Geai des chênes	<i>Garrulus glandarius</i>		Forêts - Nicheur commun	EE
	Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	+	Milieux rocheux - Nicheur rare	EE
	Grimpereau des bois	<i>Certhia familiaris</i>	++	Hêtraie - Nicheur rare	EE
	Grimpereau des jardins	<i>Certhia brachydactyla</i>		Forêts - Nicheur commun	EE
	Grive draine	<i>Turdus viscivorus</i>		Forêts - Nicheur assez commun	EE
	Grive musicienne	<i>Turdus philomelos</i>		Forêts - Nicheur assez commun	EE
	Grosbec casse-noyaux	<i>Coccothraustes coccothraustes</i>		Milieux forestiers - Nicheur assez rare	EE
	Guêpier d'Europe	<i>Merops apiaster</i>	+	Plaine - Chasse, assez commun	EE
	Hirondelle de fenêtre	<i>Delichon urbica</i>		Village - Nicheur commun	EE
	Hirondelle de rochers	<i>Ptyonoprogne rupestris</i>	+	Habitats rocheux - Nicheur assez rare	EE
	Hirondelle rustique	<i>Hirundo rustica</i>		Milieux agricoles - Nicheur commun	EE
	Huppe fasciée	<i>Upupa epops</i>	+	Milieux bocagers - Nicheur assez commun	EE
	Hypolaïs polyglotte	<i>Hippolais polyglotta</i>		Milieux bocagers - Nicheur peu commun	EE
	Linotte mélodieuse	<i>Carduelis cannabina</i>	+	Milieux bocagers - Nicheur assez rare	EE
	Loriot d'Europe	<i>Oriolus oriolus</i>		Ripisylves - Nicheur assez commun	EE
	Martinet noir	<i>Apus apus</i>		Tous milieux - Chasse, très commun	EE
	Martinet pâle	<i>Apus pallidus</i>	+	Tous milieux - Chasse, assez rare	EE
	Martin-pêcheur d'Europe	<i>Alcedo atthis</i>	+	Cours d'eau - Nicheur rare	EE
	Merle noir	<i>Turdus merula</i>		Tous milieux - Nicheur très commun	EE
	Mésange à longue queue	<i>Aegithalos caudatus</i>		Tous milieux - Nicheur assez commun	EE
	Mésange bleue	<i>Parus caeruleus</i>		Tous milieux - Nicheur commun	EE
	Mésange charbonnière	<i>Parus major</i>		Tous milieux - Nicheur commun	EE

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
	Mésange huppée	<i>Parus cristatus</i>		Boisements résineux - Nicheur assez commun	EE
	Mésange noire	<i>Parus ater</i>	+	Boisements résineux - Nicheur commun	EE
	Mésange nonnette	<i>Parus palustris</i>	+	Boisements feuillus - Nicheur assez rare	GOR
	Moineau domestique	<i>Passer domesticus</i>		Villages et cultures - Nicheur commun	EE
	Moineau friquet	<i>Passer montanus</i>	+	Villages et cultures - Nicheur assez commun	EE
	Monticole bleu	<i>Monticola solitarius</i>	+	Habitats rocheux - Nicheur assez rare	EE
	Perdrix rouge	<i>Alectoris rufa</i>		Milieux ouverts - Nicheur commun	EE
	Petit-duc scops	<i>Otus scops</i>	+	Milieux bocagers - Nicheur assez commun	GOR
	Pic épeiche	<i>Dendrocopos major</i>		Forêts - Nicheur commun	EE
	Pic épeichette	<i>Dendrocopos minor</i>	+	Forêts - Nicheur peu commun	EE
	Pic noir	<i>Dryocopus martius</i>	+	Hêtraies - Nicheur peu commun	EE
	Pic vert de Sharpe	<i>Picus viridis ssp. sharpei</i>	++	Milieux bocagers - Nicheur assez commun	EE
	Pie bavarde	<i>Pica pica</i>		Tous milieux - Nicheur commun	EE
	Pigeon biset	<i>Columba livia</i>		Milieux anthropisés - Nicheur assez commun	EE
	Pigeon ramier	<i>Columba palumbus</i>		Bois et cultures - Nicheur commun	EE
	Pinson des arbres	<i>Fringilla coelebs</i>		Haies et forêts - Nicheur commun	EE
	Pipit rousseline	<i>Anthus campestris</i>	++	Pelouses sommitales - Nicheur rare	GOR
	Pluvier guignard	<i>Charadrius morinellus</i>	+++	Pelouses sommitales - Migrateur rare	GOR
	Pouillot de Bonelli	<i>Phylloscopus bonelli</i>		Boisements clairs - Nicheur peu commun	EE
	Pouillot véloce	<i>Phylloscopus collybita</i>		Haies et boisements - Nicheur peu commun	EE
	Roitelet à triple bandeau	<i>Regulus ignicapillus</i>		Tous milieux - Nicheur assez commun	EE
	Roitelet huppé	<i>Regulus regulus</i>		Boisements résineux - Nicheur assez commun	EE
	Rossignol philomèle	<i>Luscinia megarhynchos</i>		Tous milieux - Nicheur commun	EE
	Rougegorge familier	<i>Erithacus rubecula</i>		Forêts - Nicheur commun	EE
	Rougequeue noir	<i>Phoenicurus ochruros</i>		Villages - Nicheur assez commun	EE
	Serin cini	<i>Serinus serinus</i>		Tous milieux - Nicheur commun	EE
	Sittelle torchepot	<i>Sitta europaea</i>		Boisements feuillus - Nicheur assez commun	EE
	Tarier pâtre	<i>Saxicola torquata</i>		Milieux bocagers - Nicheur peu commun	EE
	Torcol fourmilier	<i>Jynx torquilla</i>	+	Milieux bocagers - Nicheur assez rare	EE
	Tourterelle des bois	<i>Streptopelia turtur</i>		Tous milieux - Nicheur assez commun	EE
	Tourterelle turque	<i>Streptopelia decaocto</i>		Villages et cultures - Nicheur commun	EE
	Troglodyte mignon	<i>Troglodytes troglodytes</i>		Boisements et haies - Nicheur commun	EE
	Verdier d'Europe	<i>Carduelis chloris</i>		Milieux agricoles - Nicheur commun	EE

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
Mammifères					
	Fouine	<i>Martes foina</i>		Tous milieux	EE
	Hérisson d'Europe	<i>Erinaceus europaeus</i>		Tous milieux	EE
	Hermine	<i>Mustela erminea</i>	+	Tous milieux	EE
	Lapin de garenne	<i>Oryctolagus cuniculus</i>		Milieux ouverts	EE
	Loutre d'Europe	<i>Lutra lutra</i>	+++	Cours d'eau	EE
	Renard roux	<i>Vulpes vulpes</i>		Tous milieux	EE
	Sanglier	<i>Sus scropha</i>		Tous milieux	EE
Reptiles					
	Couleuvre à collier	<i>Natrix natrix</i>	+	Bord de cours d'eau	GP & CM
	Couleuvre d'Esculape	<i>Elaphe longissima</i>	+	Boisements clairs	GP & CM
	Couleuvre de Montpellier	<i>Malpolon monspessulanus</i>	+	Milieux ouverts thermophiles	GP & CM
	Lézard des murailles	<i>Podarcis muralis</i>		Milieux rocheux, lisières	EE
	Lézard hispanique	<i>Podarcis hispanica</i>	+	Habitats rocheux	EE
	Orvet fragile	<i>Anguis fragilis</i>	+	Prairies hautes, friches	GP & CM
	Psammodrome algire	<i>Psammodromus algirus</i>	++	Pelouses sèches et garrigues	EE
	Tarente de Mauritanie	<i>Tarentola mauritanica</i>	+	Habitats rocheux thermophiles	GP & CM
Amphibiens					
	Alyte accoucheur	<i>Alytes obstetricans</i>	+	Milieux aquatiques	EE
	Crapaud commun	<i>Bufo bufo</i>		Mares	EE
	Grenouille rieuse	<i>Rana ridibunda</i>		Cours d'eau	EE
	Grenouille rousse	<i>Rana temporaria</i>	+	Milieux aquatiques	GP & CM
	Salamandre tachetée	<i>Salamandra salamandra</i>	+	Forêts fraîches et humides	EE
Poissons					
	Barbeau méridional	<i>Barbus meridionalis</i>	++	Cours d'eau	EE
	Truite fario	<i>Salmo trutta fario</i>	+	Cours d'eau	EE
Insectes					
Coléoptères Buprestidae	Acméodère bâtarde	<i>Acmaeodera degener</i>	++	Boisements de chênes	OPIE
Coléoptères Buprestidae	Anthaxie Midas	<i>Anthaxia midas</i>	+++	Boisements d'érables	OPIE
Coléoptères Carabidae	Carabe-pseudo-montagnard	<i>Carabus pseudomonticola</i>	+++	Boisements d'altitude	OPIE
Coléoptères Carabidae	Carabe rutilant	<i>Carabus rutilans</i>	++	Boisements	OPIE
Coléoptères Carabidae	Paussus de Favier	<i>Edaphopausus favieri</i>	++	Garrigues et pelouses sèches	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Clyte mystique	<i>Anaglyptus mysticus</i>	++	Lisières de boisements	OPIE

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
Coléoptères Cerambycidae	Callime à abdomen rouge	<i>Callimellum abdominalis</i>	++	Lisières de boisements	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Callime anguleux	<i>Callimellum angulatum</i>	++	Boisements de chênes	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Ergate ouvrier	<i>Ergates faber</i>	++	Boisements de sapins	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Lepture porte-cœur	<i>Leptura cordigera</i>		Prairies fleuries	EE
Coléoptères Cerambycidae	Pogonochère de Carol	<i>Pogonocherus caroli</i>	++	Boisements de pins	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Prione coriace	<i>Prionus coriarius</i>	++	Boisements	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Clyte cendré	<i>Pseudosphegistes cinereus</i>	++	Lisières de boisements	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Rosalie des Alpes	<i>Rosalia alpina</i>	+++	Hêtraies	OPIE
Coléoptères Cerambycidae	Spondyle bupreste	<i>Spondylis buprestoides</i>	+	Boisements feuillus	EE
Coléoptères Cerambycidae	Sténoptère roux	<i>Stenopterus rufus</i>		Lisières	EE
Coléoptères Cerambycidae	Lepture à suture noire	<i>Stenurella melanura</i>		Prairies fleuries	EE
Coléoptères Cetoniidae	Cétoine funeste	<i>Oxythyrea funesta</i>		Prairies fleuries	EE
Coléoptères Cetoniidae	Cétoine noire	<i>Protaetia morio</i>	+	Boisements feuillus	EE
Coléoptères Cetoniidae	Trichie des roses	<i>Trichius rosaceus</i>		Prairies fleuries	EE
Coléoptères Cetoniidae		<i>Tropinota squalida</i>		Prairies fleuries	EE
Coléoptères Coccinellidae	Coccinelle à 7 points	<i>Coccinella septempunctata</i>		Tous milieux	EE
Coléoptères Elateridae	Ampède brûlé	<i>Ampedus praeustus</i>	+++	Boisements	OPIE
Coléoptères Elateridae	Ischnode à thorax rouge	<i>Ischnomera sanguinicollis</i>	+++	Lisières de boisements	OPIE
Coléoptères Geotrupidae		<i>Geotrupes spiniger</i>		Pâtures	EE
Coléoptères Histeridae		<i>Plegaderus dissectus</i>	++	Boisements	OPIE
Coléoptères Lucanidae		<i>Aesalus scarabaeoides</i>	+++	Pelouses sommitales	OPIE
Coléoptères Lycidae		<i>Benibotarus alternatus</i>	+++	Boisements	OPIE
Coléoptères Meloidae	Mylabre à 4 points	<i>Mylabris quadripunctata</i>		Prairies fleuries	EE
Coléoptères Rutelidae	Hoplie bleue	<i>Hoplia coerulea</i>	+	Lisières fraîches	EE
Coléoptères Rutelidae	Hanneton des jardins	<i>Phyllopertha horticola</i>		Prairies fleuries	EE
Coléoptères Tenebrionidae		<i>Probatiscus laticollis</i>	++	Boisements	OPIE
Coléoptères Tenebrionidae		<i>Stenohelops pyrenaicus</i>	++	Lisières de boisements	OPIE
Homoptères	Cigale de l'orne	<i>Cicada orni</i>		Tous milieux	EE
Homoptères		<i>Tettigetta argentata</i>	+	Bois secs	EE
Homoptères	Cigale quatre-fois-signée	<i>Tibicina quadrisignata</i>	+	Boisements clairs	EE
Lépidoptères	Cardinal	<i>Argynnis pandora</i>	+	Clairières et lisières	EE
Lépidoptères	Tabac d'Espagne	<i>Argynnis paphia</i>		Clairières et lisières	EE
Lépidoptères	Collier de corail	<i>Aricia agestis</i>		Prairies fleuries	EE

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
Lépidoptères	Sylvain azuré	<i>Azuritis reducta</i>		Boisements humides	EE
Lépidoptères	Silène	<i>Brintesia circe</i>		Bois clairs	EE
Lépidoptères	Hespérie de l'alcée	<i>Carcharodus alceae</i>		Prairies fleuries	EE
Lépidoptères	Azuré des nerpruns	<i>Celastrina argiolus</i>		Lisières fraîches	EE
Lépidoptères	Souci	<i>Colias crocea</i>		Milieux ouverts	EE
Lépidoptères	Citron de Provence	<i>Gonepteryx cleopatra</i>		Bois clairs thermophiles	EE
Lépidoptères	Paon du jour	<i>Inachis io</i>		Tous milieux	EE
Lépidoptères	Petit Nacré	<i>Issoria lathonia</i>		Milieux ouverts	EE
Lépidoptères	Mégère / Satyre	<i>Lasiommata megera</i>		Zones rocailleuses	EE
Lépidoptères	Echancré	<i>Libythea celtis</i>	+	Landes arbustives, bois clairs	EE
Lépidoptères	Cuivré commun	<i>Lycaena phlaeas</i>		Prairies fleuries	EE
Lépidoptères	Moro-sphinx	<i>Macroglossum stellatarum</i>		Milieux ouverts	EE
Lépidoptères	Myrtil	<i>Maniola jurtina</i>		Tous milieux	EE
Lépidoptères	Echiquier ibérique	<i>Melanargia lachesis</i>		Pelouses et landes ouvertes	EE
Lépidoptères	Mélitée orangée	<i>Melitaea didyma</i>		Prairies et pelouses fleuries	EE
Lépidoptères	Thècle du chêne	<i>Neozephyrus quercus</i>	+	Boisements feuillus	EE
Lépidoptères	Machaon	<i>Papilio machaon</i>		Prairies et friches fleuries	EE
Lépidoptères	Tircis	<i>Pararge aegeria</i>		Bois et lisières	EE
Lépidoptères	Piérade du chou	<i>Pieris brassicae</i>		Milieux ouverts	EE
Lépidoptères	Piérade du navet	<i>Pieris napi</i>		Milieux ouverts	EE
Lépidoptères	Piérade de la rave	<i>Pieris rapae</i>		Milieux ouverts	EE
Lépidoptères	Argus bleu	<i>Polyommatus icarus</i>		Milieux ouverts	EE
Lépidoptères	Marbré de vert	<i>Pontia daplidice</i>		Pelouses sèches et friches	EE
Lépidoptères	Tityre	<i>Pyronia bathseba</i>	+	Garrigues	EE
Lépidoptères	Thécla du kermès	<i>Satyrion esculi</i>	+	Garrigues	EE
Lépidoptères	Vulcain	<i>Vanessa atalanta</i>		Tous milieux	EE
Odonates	Aeschna affine	<i>Aeshna affinis</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Aeschna bleue	<i>Aeshna cyanea</i>		Mares forestières	EE
Odonates	Anax empereur	<i>Anax imperator</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Aeschna paisible	<i>Boyeria irene</i>		Eaux courantes	EE
Odonates	Caloptéryx hémorroïdal	<i>Calopteryx haemorrhoidalis</i>		Ruisseaux et rivières	EE
Odonates	Caloptéryx méridional	<i>Calopteryx virgo ssp. meridionalis</i>		Ruisseaux à cours rapide	EE
Odonates	Caloptéryx occitan	<i>Calopteryx xanthostoma</i>		Rivières	EE

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
Odonates	Agrion de Vander Linden	<i>Cercion lindenii</i>		Eaux faiblement courantes	EE
Odonates	Agrion délicat	<i>Ceriagrion tenellum</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Agrion de Mercure	<i>Coenagrion mercuriale</i>	+++	Ruisseaux ensoleillés	EE
Odonates	Agrion jouvencelle	<i>Coenagrion puella</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Cordulégastre annelé	<i>Cordulegaster boltonii</i>		Ruisseaux à cours rapide	EE
Odonates	Agrion élégant	<i>Ischnura elegans</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Libellule déprimée	<i>Libellula depressa</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Libellule fauve	<i>Libellula fulva</i>	++	Rivières lentes	EE
Odonates	Gomphe à pinces	<i>Onychogomphus forcipatus</i>		Eaux courantes	EE
Odonates	Gomphe à crochets	<i>Onychogomphus uncatus</i>	++	Ruisseaux à cours rapide	EE
Odonates	Orthétrum bleuissant	<i>Orthetrum coerulescens</i>		Eaux courantes	EE
Odonates	Cordulie à corps fin	<i>Oxygastra curtisii</i>	+++	Rivières lentes	EE
Odonates	Agrion orangé	<i>Platycnemis acutipennis</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Agrion blanchâtre	<i>Platycnemis latipes</i>		Ruisseaux et rivières	EE
Odonates	Petite nymphe au corps de feu	<i>Pyrhosoma nymphula</i>		Eaux stagnantes	EE
Odonates	Sympétrum méridional	<i>Sympetrum meridionale</i>	++	Eaux stagnantes	EE
Odonates	Sympétrum strié	<i>Sympetrum striolatum</i>		Eaux stagnantes	EE
Orthoptères	Criquet de Kénitra	<i>Aiolopus puissantii</i>		Prairies humides	EE
Orthoptères	Criquet automnal	<i>Aiolopus strepens</i>		Milieux ouverts	OPIE
Orthoptères	Antaxie catalane	<i>Antaxius chopardi</i>	++	Landes alticoles	OPIE
Orthoptères	Caloptène ochracé	<i>Calliptamus barbarus</i>		Friches, prairies sèches	EE
Orthoptères	Criquet mélodieux	<i>Chorthippus biguttulus</i>		Milieux ouverts secs	OPIE
Orthoptères	Criquet de Saulcy	<i>Chorthippus binotatus saulcyi</i>	++	Landes, pelouses	EE
Orthoptères	Criquet duettiste	<i>Chorthippus brunneus</i>		Milieux ouverts secs	EE
Orthoptères	Criquet des pins	<i>Chorthippus vagans</i>		Lisières sèches	EE
Orthoptères	Dectique à front blanc	<i>Decticus albifrons</i>		Milieux ouverts secs	EE
Orthoptères	Grillon champêtre	<i>Gryllus campestris</i>		Prairies	EE
Orthoptères	Gomphocère tachetée	<i>Myrmeleotettix maculatus</i>	+	Pelouses rases	EE
Orthoptères	Grillon des bois	<i>Nemobius sylvestris</i>		Bois et lisières	EE
Orthoptères	Oedipode turquoise	<i>Oedipoda caerulea caerulea</i>		Milieux ouverts secs	EE
Orthoptères	Oedipode rouge	<i>Oedipoda germanica</i>		Zones dénudées	EE
Orthoptères	Criquet catalan	<i>Omocestus antigai</i>	+++	Pelouses d'altitude	OPIE
Orthoptères	Criquet rouge-queue	<i>Omocestus haemorrhoidalis</i>	+	Pelouses rases	EE

	Nom vernaculaire	Nom scientifique	Intérêt	Habitat et statut sur la commune	Source donnée
Orthoptères	Criquet des garrigues	<i>Omocestus raymondi</i>	+	Pelouses sèches	OPIE
Orthoptères	Criquet noir-ébène	<i>Omocestus rufipes</i>		Milieux ouverts	EE
Orthoptères	Criquet pansu	<i>Pezotettix giornae</i>		Friches, prairies sèches	OPIE
Orthoptères	Decticelle carroyée	<i>Platycleis tessellata</i>		Friches, prairies sèches	OPIE
Orthoptères	Oedipode aigue-marine	<i>Sphingonotus caeruleus caeruleus</i>		Zones dénudées	EE
Orthoptères	Sténobothre nain	<i>Stenobothrus stigmaticus</i>	+	Pelouses rases	EE
Orthoptères	Grande sauterelle verte	<i>Tettigonia viridissima</i>		Tous milieux	EE

L'Institut Méditerranéen du Liège



Notre mission :

RECOMPRENDRE

- la diversité de la biodiversité
- la diversité des écosystèmes
- la diversité des paysages
- la diversité des usages

RECHERCHER

- les techniques culturales et de production optimales et la gestion des paysages
- les techniques de gestion des écosystèmes et du liège

PARTICIPER ET REPRÉSENTER LA PRATIQUE

- des programmes éducatifs

REVALORISER

- les paysages de montagne et les paysages littoraux méditerranéens
- l'agriculture traditionnelle

REVALORISER & COMMUNIQUER

- la connaissance agricole et les savoirs locaux, les traditions, les usages, etc.

REVALORISER

- la connaissance agricole et les savoirs locaux, les traditions, les usages, etc.

REVALORISER & DIFFUSER

- la connaissance agricole et les savoirs locaux, les traditions, les usages, etc.

REVALORISER

- la connaissance agricole et les savoirs locaux, les traditions, les usages, etc.

Institut Méditerranéen du Liège



Pour tout renseignement contacter :

Institut Méditerranéen du Liège
RENAUD PIAZZETTA
 23, route du Liège
 66490 Vives - FRANCE
 ☎ 04.68.83.39.83 - ☎ 04.68.83.40.83
 E-mail : instinaduliege@free.fr

Avec la collaboration :
 Département des Pyrénées Orientales - Région Languedoc-Roussillon
 Ministère de l'Agriculture, de la Pêche et de l'Alimentation - Union Européenne



L'Association Syndicale Libre de Gestion Forestière - La suberaie catalane

Cet outil foncier veut être un des principaux interlocuteurs de la filière liège qui mérite d'être valorisée et développée.

Cette association a été initiée par les propriétaires forestiers.

C'est un regroupement de producteurs destiné à réaliser en commun des actions concrètes sur le terrain.



A.S.L. G.F. LA SUBERAIE CATALANE

✂

Directeur : Laurent VIGUIER

**Siège social : 23 Route du liège
66490 VIVES**

Téléphone : 04.68.83.39.83

Fax : 04.68.83.40.83

✂

Bureau technique

A.E.F. Jérôme LOUVET

Téléphone : 06.11.52.81.76

✂

Association Syndicale Libre de Gestion Forestière



LA SUBERAIE CATALANE



La suberaie du département des Pyrénées-Orientales est un patrimoine unique.

Sa conservation est intimement liée à une gestion durable.

Protéger, revaloriser, exploiter et développer la filière sont les principales actions demandées par les propriétaires fonciers et les professionnels du liège.

Pour organiser cette nouvelle orientation, il est indispensable que les propriétaires soient représentés et organisés au sein d'une structure de regroupement adaptée à leurs besoins et à leurs demandes.

Ainsi une Association Syndicale Libre de Gestion Forestière a été constituée :

L'ASL G.F. LA SUBERAIE CATALANE

L'ASL a été créée afin de répondre à plusieurs attentes :

- Travaux de revalorisation et de remise en production :**
 - Travaux subéricoles : éclaircie sanitaire et sélective, taille, élagage, débroussaillage de pénétration
 - Travaux de plantation : plantation de landes, de terres agricoles abandonnées, enrichissement en forêt.
 - Travaux d'équipement : desserte, place de dépôt
 - Travaux de remise en production : Démascage, levée de liège brûlé.
- Travaux de protection :** Création de coupures DFCI, équipements DFCI.
- Exploitation et mise en marché des produits de la suberaie.**
- Développement de la filière liège.**



L'ASL est un outil au service de ses adhérents pour **organiser, planifier et réaliser** ce grand projet de revalorisation des suberaies.

A ce titre elle est chargée de **rechercher les financements et les aides pour concrétiser son programme annuel d'actions.**

L'adhésion des propriétaires à l'ASL engage celui-ci à une gestion durable de sa suberaie, ainsi qu'à adhérer à une charte de bonne conduite duleveur de liège.

L'adhésion est annuelle moyennant une cotisation de 10 € par voix (ex : 0,5 à 1 ha correspond à 1 voix et * de 50 ha représentant 6 voix au maximum).



PRO SILVA FRANCE

Harmonie entre économie et écologie

PRO SILVA est une union de forestiers réunis pour promouvoir une sylviculture proche de la nature

→ Application d'une gestion respectueuse des processus naturels des écosystèmes forestiers, tout en étant économiquement viable



Les grands principes de la sylviculture proche de la nature :

- ✦ Sylviculture d'arbre basée sur la gestion de la qualité.
- ✦ Sylviculture pragmatique s'appuyant sur les processus de la dynamique naturelle pour limiter les investissements et minimiser les risques.
- ✦ Optimisation des traitements sylvicoles afin qu'ils remplissent d'une manière durable et rennable les multiples fonctions socio-économiques qui leurs sont assignés.
- ✦ Production continue et optimale de biens et de services.
- ✦ Récolte de bos d'œuvre de qualité et de grande valeur.
- ✦ Réduction des frais de gestion sans perte de revenu.
- ✦ Amélioration de la stabilité des peuplements (mélange d'essence...) et de leur flexibilité.
- ✦ Maintien d'un peuplement continu et de l'ambiance forestière, favorisant l'obtention d'individus de qualité et la conservation de la diversité biologique.



→ Obtention d'une futaie continue, irrégulière, stable et durable dans le temps et dans l'espace

Sylviculture alliant rentabilité économique et respect écologique

Organisation et activité de PRO SILVA

PRO SILVA EUROPE a été créée en 1989 en Slovénie



PRO SILVA FRANCE a été créée en 1990

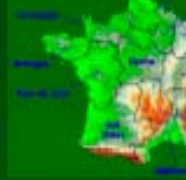


Les groupes régionaux ont 7 à 10 ans de fonctionnement de 400 à 500 SA

PRO SILVA réunit plus de 8000 forestiers en Europe et 400 en France

L'activité de PRO SILVA est axée sur :

- L'organisation de tournées forestières, de stages de formation et de voyages d'études.
- L'équipementier et l'observation en forêt.
- L'échange d'information et de littérature (notamment grâce à La Lettre de PRO SILVA).
- L'établissement d'un réseau européen de forêts de démonstration.
- Présentation de programmes de recherche et d'enseignement forestier.
- Expérimentation dans la réalisation de certaines études.
- Prise d'influence sur la politique forestière afin d'améliorer les conditions générales pour une gestion PRO SILVA.



BELGIUM : Uniforest - 031 831 76 10 Belgium - Rue de la Forêt 10 Belgium - 1000 Brussels	CZECH REPUBLIC : MAF - 02 24 11 11 11 Czech Republic - 100 00 Prague	HUNGARY : MAF - 06 1 44 11 11 Hungary - 1000 Budapest	POLAND : MAF - 022 23 11 11 Poland - 01-000 Warszawa	ROMANIA : MAF - 021 41 11 11 Romania - Bucharest	SLOVAKIA : MAF - 021 41 11 11 Slovakia - Bratislava	SLOVENIA : MAF - 01 25 11 11 Slovenia - Ljubljana	FRANCE : MAF - 01 25 11 11 France - Paris
---	--	---	--	--	---	---	---

Pratiques agricoles :

- **FNCIVAM** : Fédération Nationale des Centres d'Initiatives pour Valoriser l'Agriculture et le Milieu rural

Site : <http://www.civam.org>

- Bio CIVAM 66

19 Av. Grande Bretagne - 66025 PERPIGNAN cedex

Tél. : 04 68 35 34 12 - Fax : 04 68 34 86 15

Mail : civambio.66@wanadoo.fr

Site : www.bio66.com

Gestion pastorale

- **SUAMME** (Service Inter Chambres d'Agriculture Montagne Méditerranéenne et Elevage Languedoc Roussillon)

Contact : Marc DIMANCHE

Maison des Agriculteurs B - Mas de Saporta CS 40022 - 34875 LATTES
Cedex

Tél : 04 67 20 88 89 - email : marc.dimanche@suamme.fr

- **CERPAM** : Centre d'Etudes et de Réalisations Pastorales Alpes Méditerranée pour la gestion des espaces naturels par l'élevage

Route de la Durance - 04100 MANOSQUE

Tél : 04 92 87 47 54 - Fax : 04 92 72 73 13

Site : <http://pagesperso-orange.fr/.cerpam/>

- Pastomed

MRE - Maison des agriculteurs - 22, avenue Henri Pontier - 13626 Aix en
Provence cedex 1

Tél : 04 42 17 15 39 – Fax : 04 42 17 15 01

Site : <http://www.inst-elevage.asso.fr/html18/spip.php?rubrique21>